

**Article : La chapelle de l'ancien hôpital de Nosseran (Le Cros, Hérault)**



Auteur(s) : Agnès BERGERET, Patrice CERVELLIN et Vivien VASSAL avec la collaboration de Noisette BEC et Élisabeth LEFEUVRE

Nombre de pages : ..... 19

Année de parution : 2014



# La chapelle de l'ancien hôpital de Nosseran (Le Cros, Hérault)

Agnès Bergeret\*, Patrice Cervellin\*\* et Vivien Vassal\*\*

avec la collaboration de Noisette Bec\*\*\* et Élisabeth Lefeuvre\*\*\*

## Résumé

La bergerie de l'Hôpital, située sur la commune du Cros (Hérault) correspond à un ancien hôpital médiéval dont seule témoigne aujourd'hui l'église associée, masquée par des bâtiments adventices. Une étude de bâti réalisée en 2012 a permis d'ouvrir ce dossier et de confronter les données documentaires aux vestiges en élévation. Des restitutions en 3D redonnent corps à l'église romane.

## Mots-clés :

Hérault, le Cros, hôpital, église, 3D.

## Abstract:

The sheepfold of the Hospital in the municipality of Le Cros (Hérault) is a medieval hospital whose only remains can be found in the church associated with it, now hidden behind adventitious buildings. An archaeological study of the building, conducted in 2012,

has made further study possible through comparing documentary data with the site's raised vestiges. 3D modeling provides a more complete view of the Roman church.

## Key words:

Hérault, le Cros, hospital, church, 3D

La bergerie de l'Hôpital est implantée sur la commune du Cros, au nord du département de l'Hérault. Monument en partie caché au sein de bâtiments agricoles, son étude doit beaucoup à B. Derrieu<sup>1</sup>, guetteur éclairé et actif, qui nous a présenté le dossier. Dans le cadre d'une convention passée entre l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, et avec l'accord enthousiaste des propriétaires de l'édifice, M. et Mme P. et E. Bousquet, il a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en mars 2012, sur une prescription émise par B. Ode<sup>2</sup>.

L'intervention archéologique avait deux objectifs : documenter un édifice peu connu et bien préservé, et confronter cette approche de terrain, sous la forme d'une étude de bâti associée à des sondages, à une recherche en archives guidée, dans un premier temps, par un indispensable et très pointu retour aux sources. Afin de valoriser les différentes phases de construction mises en évidence (six au total), une restitution virtuelle s'est peu à peu imposée comme le meilleur support (cf. infra).

L'ensemble des approches donne corps au passé ignoré du site, connu aujourd'hui sous le nom de la « bergerie de l'Hôpital ».

Au Moyen Âge les établissements hospitaliers avaient pour vocation l'assistance envers les plus démunis, que ces derniers soient souffrants ou non, l'accueil des pèlerins et

des voyageurs. L'accentuation de l'approche thérapeutique s'est développée sous la Révolution et, aujourd'hui, ces établissements sont associés à l'accueil de l'ensemble des malades et la prise en charge des soins<sup>3</sup>.

La fondation de ces structures d'accueil est encadrée par l'Église, dès la fin de l'Antiquité. Durant le haut Moyen Âge, ces lieux se multiplient en ville et en contexte rural. L'hospitalité accordée aux plus pauvres est ainsi assurée au sein des groupes épiscopaux avec la domus Dei, dans les monastères ou dans des lieux spécialement construits à l'initiative de laïcs. Quelle que soit la personne à l'origine d'un établissement, l'Église en a la responsabilité. Lorsqu'il s'agit d'un laïc, l'évêque nomme un prévôt en charge des tâches administratives et placé sous sa responsabilité directe.

Les aspirations de ces établissements touchant tout autant à l'hébergement et à l'encadrement spirituel, plusieurs bâtiments et espaces sont distingués, parmi lesquels le lieu d'accueil des nécessiteux, le lieu de vie des assistants, une chapelle et un cimetière.

La fouille de ces établissements est rare, surtout dans les contextes ruraux<sup>4</sup>. Le site du Cros ne livre qu'un des aspects de cet ensemble, centré sur la chapelle, seul édifice encore en élévation ; les lieux d'accueil n'ont pas été conservés.

\* INRAP.

\*\* GRAL.

\*\*\* CCLL.



## Le contexte topographique

Située sur le plateau du Larzac, la commune du Cros, sur laquelle se trouve l'édifice, s'étend sur une superficie réduite de quelques 22 km<sup>2</sup>. Le territoire se développe dans un paysage de cause, au sein d'une dépression marquée par une faible variation d'altitude comprise entre 711 m NGF et 782 m NGF.

La bergerie de l'Hôpital se situe en limite sud du territoire, loin du centre villageois, en bordure d'une route reliée à l'un des axes principaux qui dessert la partie sud-ouest de cette zone du plateau. Le secteur d'implantation choisi, au sein d'un replat marqué en limite d'un promontoire rocheux, lui permet de bénéficier d'une position avantageuse pour être vu, tout en étant protégé des vents dominants.

## HISTORIQUE

par V. Vassal

Le volet historique de cet hôpital a été traité en 2012, en accompagnement du diagnostic archéologique<sup>5</sup>. Il a cependant bénéficié d'un complément en 2013<sup>6</sup> car, si les données exploitables permettaient d'entrevoir les débuts de l'établissement, les périodes plus récentes paraissaient pouvoir être mieux cernées, notamment grâce à l'apport de la documentation archivistique qui n'avait pu être consultée en 2012 lors de la fermeture temporaire des Archives Départementales de l'Hérault. L'historique exposé dans les lignes qui suivent reprend les principaux éléments de connaissance du site, établis par les études réalisées en 2012 et 2013, et présente de manière synthétique les données permettant de suivre l'évolution de l'hôpital, du Moyen Âge à l'Époque moderne.

## Un hôpital aux origines incertaines

L'origine de cet hôpital ainsi que son appellation primitive restent confuses et nébuleuses. Son existence paraît remonter au dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, avec une mention certaine datée de l'année 1195 seulement. Il s'agirait d'une fondation primitive laïque, conduite sous l'égide d'un membre de la famille seigneuriale et châtelaine du castrum de Pégairolles, les *Alzaram* (plus tard dénommé Ausseran). C'est un acte de 1189 qui ferait en premier lieu apparaître cette origine, avec une appellation corrompue : « *Hospitalis de Nosseran* »<sup>7</sup>. À cette date, l'évêque de Lodève aurait fait entière donation de l'église paroissiale Saint-Martin du Caylar à l'hôpital de *Nosseran*, très récemment fondé (« *nuperrimè fundati* », dit le texte) et situé près du « temple » de Saint-Michel<sup>8</sup>. Cette forme « Nosseran » renverrait au nom du fondateur présumé, membre de la famille *Alzaram*. Le patronyme est également orthographié dans les textes du XII<sup>e</sup> siècle en *Alzarams* ou *Alzarrams*, et porté par un lignage bien identifié<sup>9</sup> : les seigneurs de Pégairolles-de-l'Escalette, dont le château était passé sous la seigneurie de l'évêque dès 1146. Cette famille fut en effet durant une partie du XII<sup>e</sup> siècle en lutte contre le prélat, relation conflictuelle qui semble toutefois se normaliser dans la seconde moitié de ce siècle<sup>10</sup>.

En cette fin de XII<sup>e</sup> siècle, l'origine sociale des fondateurs est souvent assez significative. Si, à Montpellier, c'est

un frère du seigneur de la ville qui fonde l'hôpital du Saint-Esprit<sup>11</sup> (c. 1180-1190), à Rodez c'est directement Hugues II, comte de Rodez (1159-1208) qui, avant 1190, est responsable de la fondation de l'hôpital du Pas<sup>12</sup>. Il n'y a donc rien de surprenant à voir comme promoteur de ce petit établissement rural, et dans le cadre géopolitique lodévois, un membre d'une des plus importantes familles châtelaines du piémont larzacien : le phénomène d'imitation est ici patent. On doit également rappeler que ces *Alzaram* faisaient partie des fondateurs, avec Pons de l'Héras, de l'abbaye de Silvanès, monastère cistercien situé à environ 30 km à l'ouest du *castrum* de Pégairolles<sup>13</sup>. Il y a ici une volonté d'ancrer la lignée dans une forme de piété religieuse à travers la donation de terres, pour y bâtir la structure d'accueil, mais aussi pour permettre son fonctionnement (notion de domaine). La dévotion particulière qui préside à ce type de donation tend à édifier spirituellement le fondateur qui, le plus souvent, fait également don de sa personne à l'hôpital.

Il est donc admis qu'un *Alzaram* a pu être à l'origine de la création de l'hôpital. Or, si un personnage de cette famille en est potentiellement le principal promoteur, l'établissement n'a pu être dénommé ainsi dès sa création, et ce pour des raisons évidentes de logique chronologique. C'est pourtant déjà affublé du nom de Nosseran, corruption du nom *Alzaram*, que l'hôpital apparaît dans l'acte de 1189. Le texte aujourd'hui perdu, et dont seul Plantavit de La Pause assure l'authenticité, en fait de surcroît une création récente. Il s'avère également que l'auteur justifie son exposé par un extrait qui ne figure pas dans la source qu'il est censé avoir utilisée : ainsi de sérieux doutes pèsent sur ce document<sup>14</sup>, non seulement pour ce motif mais également en raison des problèmes de concordance qu'il génère en rapport avec une autre donation datée de 1194. Cette dernière, qui contredit irréfutablement celle de 1189, traite d'un échange réalisé entre les chanoines de l'église cathédrale de Lodève et l'évêque, Raimond Guilhem de Madières (1162-1201) : celui-ci concède les églises des Plans et de Soumont aux chanoines qui, en échange, lui rétrocèdent l'église du Caylar et un autre édifice qui n'est pas nommé<sup>15</sup>. L'« *ecclesia de Caylari* » correspond bien ici à l'église paroissiale Saint-Martin, celle-là même qui avait déjà été donnée en 1189 à l'hôpital de Nosseran par le même évêque.

Cet échange intervient dans un contexte très particulier affectant précisément la région du Caylar. C'est en effet à cette période que la plupart des chercheurs ont situé la construction – ou plutôt la reconstruction – du *castrum* du Caylar, sous l'impulsion de l'évêque<sup>16</sup>. Il faut donc d'abord considérer la transaction de 1194 comme un palier supplémentaire dans la mainmise épiscopale sur ce *castrum*. L'église, ou plutôt les églises du Caylar appartiendraient dorénavant – et en entier – à l'évêque. Or, si ce dernier n'en obtient les droits qu'à cette date, comment la donation épiscopale de 1189 sur cette même église a-t-elle donc pu avoir lieu ?

De fait, on ne peut retenir cette première mention comme certaine, d'autant que l'appellation primitive de l'hôpital nous est finalement donnée par un acte contemporain. Le nom primitif est en réalité attaché à celui d'une





chapelle, comme c'est souvent le cas dans les créations d'hôpitaux au Moyen Âge : il s'agit ici de Notre-Dame de la *Tregena*, mentionnée en 1195, avec un de ses anciens précepteurs, nommé *dom Alzaram*, accréditant l'hypothèse précédemment évoquée<sup>17</sup>. Malgré l'acte équivoque de 1189, l'origine laïque ne semble faire aucun doute. On retrouve bien un membre de la famille Alzaram à la tête de l'hôpital à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci n'est déjà plus en fonction en 1195 et l'hôpital ne paraît pas, dans sa dénomination, marqué par l'empreinte de cet individu, qui par ailleurs n'est pas signalé comme fondateur, mais en tant que simple précepteur. On voit là que le nom de Nosseran, supposément associé à l'hôpital dès 1189, correspond davantage à un anachronisme qui relève même plutôt d'une pratique uchronique, consistant ici en la réécriture de l'histoire de l'établissement. Cette uchronie n'est pas nécessairement à mettre au crédit de Plantavit de La Pause, si on peut encore lui accorder quelque valeur d'authenticité. Elle se révèle sur la base d'une dénomination postérieure, attestée seulement au XIII<sup>e</sup> siècle et, de ce fait, pourrait avoir malgré tout une origine médiévale. La documentation disponible ne permet malheureusement pas de confirmer cette hypothèse.

En raison des incertitudes pesant notamment sur le premier acte et en l'absence de document de première main, des érudits ont supposé une autre origine possible. Étant dans l'ignorance de la règle sous laquelle l'établissement fonctionnait, certains auteurs ont été amenés à considérer que l'hôpital avait pu être une commanderie fille de la Dômerie d'Aubrac, ou une succursale des hospitaliers du Saint-Esprit. Il semble bien qu'il n'en soit rien<sup>18</sup> mais, en revanche, l'implication de la principale autorité religieuse locale dans la fondation ne paraît pas exclue. Si la donation prétendument réalisée par l'évêque en 1189 n'a pas de fondement sûr, le récit tend à présenter le prélat comme un des bienfaiteurs initiaux et à inscrire la fondation dans la mouvance de l'épiscopat lodévois. On s'expliquerait assez mal en effet le rôle joué par l'évêque de Lodève dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans la région du Caylar et à Nosseran même, si ce dernier n'avait pas été partie prenante dès la fondation. Si l'on peut envisager son intervention présumée dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, à travers une mention certes douteuse, l'influence épiscopale n'apparaît effective qu'à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

### Un établissement sous la tutelle épiscopale (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)

La tutelle de l'évêque est en effet certaine à partir de 1253 et ne se démentira pas durant tout le Moyen Âge. Ce serait donc plutôt du côté de la cité épiscopale et de son personnel religieux qu'il faudrait rechercher une possible protection primitive, plus qu'une éventuelle filiation. Par ailleurs, le rôle précis de l'évêque, s'il n'est que supposé pour les années 1180-1190, semble néanmoins plausible. Cette période correspond en effet à la fin de la présence en Lodévois des comtes de Rodez en tant que représentants laïques d'une puissance publique, autorité qui était surtout perceptible dans la ville de Lodève. Mais cette éviction au profit de l'évêque marque surtout

le début d'un investissement de ce dernier sur les marges de son évêché, notamment dans la région du Caylar. La plupart des chercheurs ont situé la construction ou plutôt la reconstruction du *castrum* du Caylar dès les années 1182-1188<sup>19</sup>. À partir de 1194, les églises du Caylar, Saint-Martin, église paroissiale, et la chapelle castrale (Notre-Dame de Rocagels), appartiennent à l'évêque. Les intérêts de l'évêque, tant spirituels que temporels, sont donc non négligeables sur cette partie du Larzac<sup>20</sup>. Aussi, il n'y a rien de surprenant à voir ce personnage jouer un rôle prépondérant dans le devenir de l'hôpital aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

L'évêque de Lodève est, durant cette période, sans conteste possible, le patron et le protecteur supérieur de l'hôpital de Nosseran. Il y dispose de toute autorité, comme le montre d'une part la nomination faite en 1253 par Guilhem de Cazouls, évêque de Lodève (1241-1259), de Pierre de *Spallaco*, recteur de l'église de Sorbs, comme procureur et administrateur de l'hôpital d'Ausseran<sup>21</sup>, et d'autre part la reconnaissance faite en 1325 par Gérald de Lisbonne, « *præceptor et rector* » du même hôpital<sup>22</sup>. Celle-ci est assortie d'une redevance en nature (cens), d'une livre de cire et de deux fromages. Ce cens ne repose pas directement sur l'hôpital mais sur des possessions extra-domaniales, puisque l'évêque le réclame en réalité pour les manses de *Felguière* ou de *Tudele*, et de *Petit*<sup>23</sup>, exploitations agricoles très vraisemblablement attachées aux revenus de l'établissement. Il faut noter qu'il s'agit également du premier document permettant de localiser l'hôpital dans la paroisse Notre-Dame de Prunet (aujourd'hui commune du Cros). Enfin, un autre détail met en lumière sa fonction à cette époque, puisqu'il s'agit d'un « *hospitalis pauperum* ». L'hôpital d'Ausseran possède une chapelle ainsi qu'un cimetière destiné aux frères et aux sœurs, mais également aux pauvres<sup>24</sup>. L'établissement ne doit aucune décime (« *Non solvit decimam, nec facit procuracionem* »). Le précepteur (« *præceptor* ») ne peut être nommé, destitué ou puni que par l'évêque de Lodève, prouvant ainsi le rôle prépondérant du prélat dans l'organisation de l'établissement. Les biens de l'hôpital sont détenus de l'évêque et le précepteur lui doit reconnaissance pour cela. L'évêque assure tutelle et protection.

Cette protection et cette autorité sont facilitées par la seigneurie éminente dont l'évêque dispose dans ce vaste domaine correspondant à l'extrémité sud du Causse du Larzac. Son pouvoir ne se dément pas durant toute cette phase où l'hôpital paraît en pleine activité (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles).

### Fin de l'hôpital et survie du domaine de Nosseran

La période suivante (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) est paradoxalement davantage incertaine et peu connue. Le *corpus* documentaire reste faible et demanderait un investissement important pour être complété. Ce que l'on sait ne permet pas de mettre en évidence des jalons indiscutables et d'asseoir une hypothèse satisfaisante quant au déclin de l'hôpital.





Ainsi, le 15 juillet 1485 le révérend Blaise de Morlhon, protonotaire du Saint-Siège, chanoine de Lodève, et précepteur de l'hôpital de *Naussaran*, au diocèse de Lodève, effectue une réduction de cens en faveur de Pierre Garnier du lieu du Caylar d'Alajou, pour un champ au terroir de Combe *Yvolasse*<sup>25</sup>, paroisse du Caylar, relevant de la directe dudit hôpital. Sont présents vénérable frère Jean de Fonzes, prieur de Bellegan (?) et noble Siméon de Monteils, serviteur de Blaise de Morlhon<sup>26</sup>. Un précepteur de l'hôpital agit donc vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sans que l'on puisse dire si l'hôpital est toujours en activité ou s'il est déjà désaffecté. L'activité de ce personnage, perceptible dans les années 1470-1485, reste assez éloignée de l'administration d'un hôpital, laissant penser que l'établissement de Notre-Dame de la *Tregena* a déjà commencé à périlcliter ou a cessé toute fonction hospitalière.

Nous ne savons rien – ou presque – sur l'histoire du site au XVI<sup>e</sup> siècle. Une succincte analyse du contenu des registres de dénombremens anciennement conservés dans les archives de la Sénéchaussée de Carcassonne signale, en 1540, que le prieur de Saint-Paul de Clermont (Clermont-l'Hérault, diocèse de Lodève) était seigneur de Saint-Paul, de *Nousarran*, du Caylar et de Pégairolles<sup>27</sup>. Il faut ici considérer la notion de seigneurie comme une jouissance de droits effectifs pesant sur le prieuré. Le titre de précepteur ou de prieur de Nosseran ne semble plus relever que d'un bénéfice sans charge et correspond davantage au bien matériel (le domaine anciennement attaché à l'Hôpital) qu'à une fonction rigoureuse. C'est vraisemblablement dans le clergé lodévois que l'évêque, seul habilité à la collation depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, choisit l'ecclésiastique bénéficiaire. L'acte de 1485 témoigne peut-être déjà de cet état de fait : Blaise de Morlhon, précepteur de l'hôpital de *Naussaran*, est avant tout un religieux de haut rang choisi dans la hiérarchie religieuse du Lodévois.

La suspicion d'un abandon précoce dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle n'est cependant confirmée qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, lors de la visite pastorale effectuée par l'évêque Plantavit de La Pause, date à laquelle église et hôpital sont dits entièrement ruinés<sup>28</sup>. La titulature de l'édifice n'est plus Notre-Dame, mais *Sainte Magdelene*<sup>29</sup>. C'est en effet ainsi que l'église est dénommée tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. L'évêque rajoute encore un élément important qui peut être utilisé pour juger de l'antériorité de cet état. Il est en effet fait mention de l'absence de « rentier », et donc de la perte de revenus pour l'établissement. Personne n'a pris le domaine en arrentement, et plus aucun mécène ne donne d'aumône à l'hôpital. Le principe de l'affermage, qui n'a pu être clairement mis en évidence qu'à partir du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, était visiblement déjà pratiqué avant 1631<sup>31</sup>. Parallèlement à ce système, l'absence d'aumône semble également indiquer la cessation de l'activité hospitalière, arrêt prolongé consécutivement aux guerres de Religion et à l'épidémie de peste des années 1629-1631<sup>32</sup>. Mais ces événements sont-ils les causes du déclin de l'hôpital ou ne font-ils qu'entériner un processus déjà bien amorcé ?

Il est en partie possible de répondre à cette question avec l'aide d'un second document, le Cahier des Biens Nobles, paradoxalement plus détaillé que la visite pastorale. La

mise en forme de ce cahier pour la paroisse du Cros est datée du 28 juin 1633, soit moins de deux ans après la visite de l'évêque Plantavit. La ruine des bâtiments est à nouveau indiquée, mais l'hôpital, au lieu d'apparaître sous ce terme seul, y est représenté comme un ensemble de logements réduits en *cazals*. L'église et le cimetière mentionnés dès le XIV<sup>e</sup> siècle sont encore évoqués<sup>33</sup>. Le domaine n'est pas décrit parcelle par parcelle, mais semble former une structure foncière cohérente, d'un seul tenant, confrontée de manière certes rapide, mais paraissant correspondre aux terres que l'hôpital de la ville de Lodève possédait encore aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles<sup>34</sup>. Ces documents précisent encore la mainmise du desservant de l'église de Saint-Michel, Guillaume Pompolier, sur le prieuré de Nosseran, mais on ignore cependant le nom du titulaire avant 1631. Un acte d'arrentement des terres de l'ancien domaine hospitalier, daté de l'année 1665, signale que le bénéfice est tenu par un certain Jean Pompolier, prêtre et prieur de Sainte Marie-Madeleine d'Ausseran<sup>35</sup>. On vient de voir qu'un ecclésiastique portant ce nom de famille, Guillaume Pompolier, prêtre de Saint-Michel, était également précepteur de la chapelle et préceptoire de Nosseran. Cet individu est en fait déjà prieur de Saint-Michel d'Alajou en 1631, fonction qu'il occupera jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1652, le prieuré de Nosseran n'est uniquement évoqué qu'en raison des revenus de la dîme, que le curé du Cros, alors nommé Jacques Boyer, prend dans sa paroisse. En l'occurrence ce revenu est composé de la moitié de la dîme du prieuré, l'autre moitié revenant directement à François Bosquet, évêque de Lodève<sup>36</sup>.

Centrée sur les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, la documentation consultée, essentiellement représentée par des actes d'arrentement, nous montre une situation d'abandon actée. La fin précise de la fonction hospitalière ne peut être encore clairement établie. Les sources dont nous disposons ne permettent pas de reconstituer une trame précise des événements. Le déclin de l'établissement semble être déjà amorcé au XV<sup>e</sup> siècle et consommé à la fin des guerres de Religion, puisque les bâtiments sont ruinés. Ainsi, Guillaume et Jean Pompolier, les deux bénéficiaires connus pour les années 1630-1660, ne semblent pas avoir relevé l'établissement, mais auraient juste profité du titre et des revenus.

## De l'abandon de l'établissement à la récupération foncière par l'Hôpital de Lodève

Comment expliquer cette désaffectation en l'absence de sources pour les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles ? Plusieurs hypothèses ont été abordées. Il y a d'abord les effets d'une possible concurrence avec des établissements voisins : celui du Caylar, dont l'existence est attestée dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>, et l'hôpital de La Vacquerie tenu par le camérier de l'abbaye de Saint-Guilhem dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup> (**fig.1**).

L'hôpital du Caylar était situé dans les faubourgs du village et possédait une chapelle également dédiée à Notre-Dame<sup>39</sup>. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles il ne fait plus



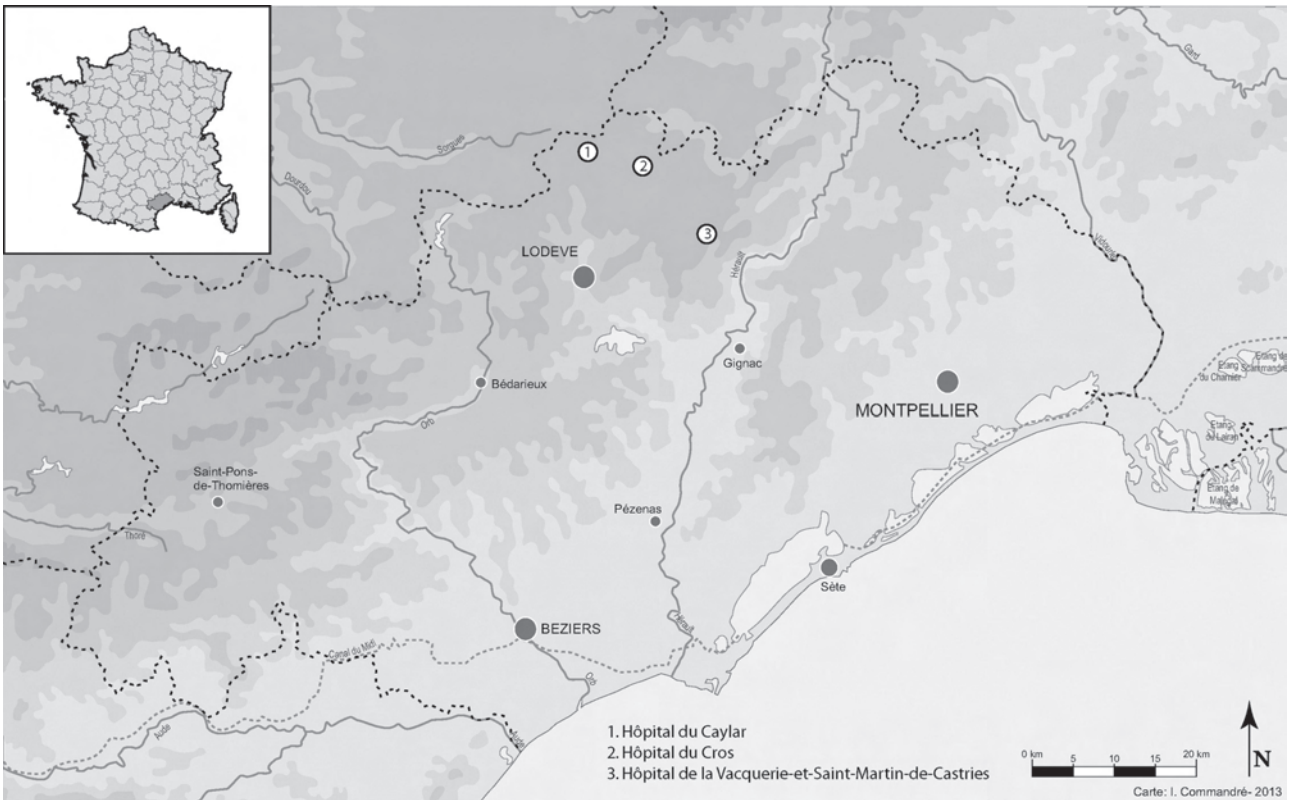


Fig. 1. Carte de localisation des hôpitaux du Caylar, du Cros et de La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries (fond de carte I. Commandré, DAO A. Bergeret).

l'objet que de dévotions particulières ; le culte paroissial a été transféré dans sa chapelle, son cimetière est privilégié par la population qui délaisse celui de l'ancienne église Saint-Martin, situé au sud du village dans la proche campagne. L'activité charitable ne paraît déjà plus efficiente dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, malgré une amorce de redressement<sup>40</sup>.

L'hôpital de La Vacquerie (12 km au sud-est de l'Hôpital de Nosseran) apparaît dès le Moyen Âge comme un établissement plus dynamique. Placé sous l'égide du camérier de Saint-Guilhem, il devait se trouver au sud du village actuel<sup>41</sup>. Il sera ensuite transféré temporairement au cœur de l'agglomération durant les guerres de Religion. Il existe de nos jours un bâtiment situé à 850 m au sud de la Trivalle et à 2,5 km au nord du Col du Vent, dont le nom de bergerie de l'Hôpital semble pérenniser l'existence de l'établissement<sup>42</sup>. Comme au Caylar, l'activité y semble sérieusement ralentie – voire nulle – dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, malgré le maintien d'une structure physique d'accueil et de charités.

Ainsi, l'hôpital de Nosseran a parfaitement pu se développer durant tout le XIII<sup>e</sup> siècle, avant que l'hôpital de La Vacquerie ne vienne peut-être perturber le maillage initial. Ce phénomène ne serait pas antérieur à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, période de fonctionnement connue de l'établissement de La Vacquerie. Si les deux structures d'accueil ont pu continuer à bénéficier de dons et de legs durant le XIV<sup>e</sup> siècle, tout en percevant les revenus de leurs domaines, l'arrivée d'un troisième hôpital vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle pourrait correspondre à l'extinction du plus ancien (Notre-Dame de la *Tregena*). Au XVI<sup>e</sup> siècle, seules deux structures auraient alors maintenu leur activité, l'une positionnée au sud (La Vacquerie) et plutôt tournée

vers les échanges avec la moyenne vallée de l'Hérault, l'autre au nord (Le Caylar), régulant les flux venant du cœur du Larzac et ceux montant de l'Escalette par la vallée de la Lergue (Lodève). L'établissement primitif, devenu intercalaire, n'avait déjà plus de rôle à jouer à cette période.

À la lumière de ces données, il semble envisageable de nuancer l'idée de concurrence. Plutôt que de considérer les deux hôpitaux du Caylar et de La Vacquerie comme les acteurs d'une rivalité amorcée dès le Moyen Âge, il faudrait davantage imputer ce rôle pour la période médiévale au seul hôpital de La Vacquerie, l'établissement du Caylar paraissant plus tardif. Dès lors, l'hypothèse la plus probable est celle d'un transfert de la fonction hospitalière depuis le pied de la colline de Saint-Michel, où se niche l'hôpital de Nosseran, vers le Caylar (où l'on retrouve la dédicace à Notre-Dame), translation qui a pu s'effectuer au moment de la ruine définitive de l'établissement de Nosseran (fin du Moyen Âge). L'abandon de Notre-Dame de la *Tregena* pourrait également être en relation avec la désaffection progressive de la voie de communication éponyme<sup>43</sup>. Réactivée au XII<sup>e</sup> siècle et donc contemporaine de la fondation de l'établissement, cette dernière aurait subi les contrecoups de la création d'un nouveau tracé plus direct. Passant toujours par le Caylar mais délaissant Saint-Michel, ce nouvel itinéraire aurait pu être un des facteurs entraînant un désintérêt progressif. Il est vrai que l'hôpital faubourien du Caylar se comprend mieux dans ce paysage recomposé que le petit établissement rural de Nosseran, isolé au milieu d'un domaine constitué pour l'essentiel de terres de parcours.

Ce schéma, s'il ne peut être étayé par des sources certaines, n'en demeure pas moins probable. Pour parvenir à une conclusion plus tranchée, il faudrait encore pouvoir



accréditer l'hypothèse au moyen de textes fiables pour les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, et travailler plus globalement sur le réseau viaire du secteur pour cette même période. Le problème des voies de communication semble en effet être un des facteurs déterminants, à la fois de l'installation de ces hôpitaux et de leur disparition, comme le suggérait déjà André Soutou<sup>44</sup>. L'état actuel des connaissances de ce réseau viaire ne permet cependant pas d'envisager de profondes mutations avant les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, et en l'absence d'une recherche plus approfondie, on peut supposer que les changements d'itinéraires (abandon progressif des sentiers muletiers au profit de voies mieux définies) intervenant plus ou moins tardivement, n'ont eu finalement qu'un impact limité sur des établissements déjà abandonnés. On pense ici en particulier à Nosseran qui est déjà marginalisé au moment où ces nouveaux chemins sont mentionnés<sup>45</sup>.

Malgré cet abandon précoce, les terres attachées à l'hôpital continuent d'être arrentées par le prieur de Sainte-Madeleine durant le XVII<sup>e</sup> siècle. Le caractère purement foncier de l'hôpital de Nosseran n'a cependant rien de surprenant à cette période et dans le contexte local. À plus large échelle, le paysage hospitalier lodévois des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles renvoie l'image d'établissements, ruraux ou urbains, assez mal en point, tant financièrement que moralement. Émile Appolis, qui en dresse le tableau<sup>46</sup>, évoque une gestion souvent chaotique, échappant au contrôle de l'autorité épiscopale. Les visites pastorales se font l'écho de cet état, comme au Caylar, où les recteurs arrentent les biens de l'hôpital selon leur bon vouloir, et apparemment pour leur seul profit. Les abus se font souvent avec la complicité des consuls, qui ont des intérêts dans ces « affaires »<sup>47</sup>.

Le mode de financement reposait initialement sur les dons et sur l'exploitation d'un domaine, mais aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles les hôpitaux survivent en partie grâce aux subventions accordées par les communes ou le diocèse. Les établissements fonctionnent le plus souvent à perte et les aides financières extérieures pallient de manière croissante les revenus propres. C'est dans ce contexte de délitement à la fois moral et financier que l'Hôpital de Lodève devient propriétaire du domaine de Nosseran, transfert acté par un arrêt du Conseil du 20 juillet 1696<sup>48</sup>. En cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle, les revenus du prieuré sont relativement bien connus : en 1665, Jean Pompolier ne réclame à Michel Rieunier, son « rentier », qu'une somme de 25 livres correspondant à une partie des décimes dues par le prieur, le reste de la redevance étant en nature<sup>49</sup>. D'après le contrat d'affermé du 7 avril 1688 passé par Charles Scipion d'Isar, abbé de Coursoules<sup>50</sup> (aujourd'hui simple hameau de la commune de Cubières, en Lozère) en faveur de Pierre Serieis (ou Serieys), habitant de Saint-Michel, la part de numéraire s'accroît considérablement, la redevance en nature disparaissant totalement<sup>51</sup>. La somme exigée paraît, du coup, très importante : 440 livres par an, réparties en deux paiements égaux de 220 livres, l'un à la Saint-Jean-Baptiste (24 juin), l'autre à la Noël (25 décembre). Il ne semble pas qu'une équivalence ait été trouvée entre le revenu des récoltes et le montant en numéraire, et le prix de l'arrentement paraît avoir sensiblement augmenté en

l'espace de 23 ans. Par ailleurs, ce nouveau contrat est le premier à faire état de règles réciproques : interdiction de couper du bois dans l'étendue du domaine à l'exception du bois mort pour le chauffage du fermier, autorisation de l'emploi des ramages pour le bétail, possibilité de cultiver du blé sans porter préjudice aux terres du prieuré (vraisemblablement réservées au parcours), obligation de laisser à la fin de l'affermé les grains et outils nécessaires au fonctionnement de l'exploitation en vue de faciliter le travail du prochain fermier. Les fermiers de l'affermé précédente sont d'ailleurs mentionnés à cette occasion, il s'agit de Pierre et Jean Floutar, originaires du Caylar, indiquant qu'il n'y a vraisemblablement pas eu de rupture dans le système depuis 1665.

Les documents conservés dans les registres de notaires et les archives de l'Hôpital de Lodève<sup>52</sup> permettent d'avoir une idée assez nette de la continuité du mode d'exploitation du domaine de Nosseran durant un large XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous l'ère de l'Hôpital de Lodève, durée et montant des contrats d'arrentement sont connus pour les années 1697-1708, et de 1728 à 1790<sup>53</sup>. Au cours de cette période, aucun bâtiment n'est mentionné. La documentation, essentiellement comptable et axée sur la gestion foncière, reste peu propice à l'étude historique de vestiges monumentaux : elle ne laisse entrevoir qu'un ensemble de terres sans point d'attache physique clairement explicite.

### Questions en suspens

À l'issue de la première étude (2012), il était apparu envisageable d'orienter la recherche sur la période allant du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il semblait en effet encore possible d'apporter un approfondissement substantiel, notamment grâce à l'appui des compoix<sup>54</sup>, des registres des notaires lodévois<sup>55</sup> et surtout des archives hospitalières<sup>56</sup>, puisque l'on savait que le bâtiment et le domaine agricole qui l'accompagnait avaient été vendus en 1957 à des particuliers par l'hôpital de Lodève<sup>57</sup>. La possession de ce petit établissement larzacien par l'hôpital de la principale ville du diocèse n'avait par ailleurs pu être clairement mise en évidence avec la seule documentation disponible en 2012. Il nous fallait donc comprendre comment, entre la période de désaffectation de l'hôpital, située entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, et sa transformation progressive en simple instrument d'exploitation au cœur d'une zone agropastorale (mutation actée dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle), l'Hôpital de Lodève avait pu en devenir maître. La phase même d'abandon du site, semble-t-il progressive, n'avait également pu être clairement déterminée, si ce n'est par un *terminus ante quem* peu satisfaisant car cet état d'abandon n'avait été que supposé. Aucun document de gestion prouvant le bon fonctionnement ou un ralentissement de l'activité de l'hôpital n'avait pu permettre de restituer avec suffisamment de finesse les derniers moments de l'établissement, en tant que lieu d'accueil des pauvres, passants ou résidents.

En 2013, les objectifs de la recherche sur Notre-Dame de la *Tregena* reposaient donc sur deux axes principaux : premièrement, mieux comprendre le processus de désaffectation du site en établissant si possible des jalons





plus précis permettant de saisir et d'apprécier plus finement la phase d'abandon de l'hôpital. Deuxièmement, retrouver les éléments permettant de situer avec précision l'époque et les motifs du transfert du domaine dans l'escarcelle de l'Hôpital de Lodève.

Les résultats escomptés au sujet de ces deux moments clés de l'histoire du site qui ont été abordés en 2013 n'ont pu finalement être atteints de manière aussi satisfaisante que souhaitée. Aux termes du second volet d'étude on reste encore dans l'expectative, car si la trame historique ne semble pouvoir être modifiée, d'autres compléments et ajustements sont toujours possibles. Il nous manque encore toute la matière nécessaire pour établir l'histoire du site entre les XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. De même, il paraît envisageable d'affiner notre connaissance du site pour les XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Si les informations recueillies peuvent encore sembler fragmentaires, l'étude de l'hôpital de Nosseran permet toutefois d'ouvrir le champ des connaissances sur d'autres établissements du même type, implantés dans le même espace géographique et ayant eu des destins comparables. La présence de plusieurs hôpitaux ne semble cependant pouvoir être considérée comme un critère ayant pu favoriser un phénomène de concurrence. En l'état, on ne peut se permettre d'affirmer qu'un des trois établissements (Nosseran, Le Caylar, La Vacquerie) ait été une victime directe de l'apparition et du développement d'un autre hôpital. L'éloignement dans l'espace et dans le temps de chacun d'eux semble du moins interdire une rivalité directe et brutale, à l'exception potentielle de l'hôpital de La Vacquerie. Quant au réseau viaire, élément structurant, il nous apparaît dans des contours encore trop flous. Son caractère mouvant ne semble pas non plus avoir impacté de manière sensible la vie intrinsèque de chaque hôpital. Les causes des différents cas de désaffection sont probablement à rechercher ailleurs et dans une ou plusieurs

combinaisons de facteurs qu'il faudra également moduler après les avoir documentés : raréfaction des revenus, mauvaise gestion, abus et détournement des rentes, impact des épidémies et des guerres (guerre de Cent Ans et guerres de Religion), etc.

## La chapelle primitive : les données archéologiques

par A. Bergeret

Des vastes possessions associées à l'hôpital de Nosseran, seule subsiste, en partie en élévation, la chapelle Notre-Dame de la *Tregena* (cf. *supra*). Après son abandon, le lieu de culte est intégré dans un ensemble agro-pastoral (**fig. 2 et 3**). La partie supérieure de l'ancien édifice est alors transformée en pailler et des annexes sont successivement adjointes, au nord et à l'ouest (**fig. 4**). La charge de l'étage créé dans la nef est contrebutée par l'aménagement d'un puissant contrefort plaqué au nord de l'édifice primitif. Avec la mise en place de cette ultime maçonnerie, les vestiges primitifs sont relégués dans les deux tiers orientaux de l'ensemble des constructions.

C'est la phase initiale de l'édification de la chapelle, mise en œuvre au XII<sup>e</sup> siècle, qui sera abordée et illustrée dans la suite de cet article.

La chapelle, cachée et protégée tout autant par les bâtiments adventices, se distingue tout d'abord par son chevet. Orienté à l'est, celui-ci est la seule partie du sanctuaire encore visible de l'extérieur, sur ses côtés oriental et méridional (**fig. 5**). Et c'est par une visite à l'intérieur des bâtiments que se révèle, en rez-de-chaussée et en mur de fond d'une bergerie, son mur septentrional (**fig. 6**).



Fig. 2. Le site dans son cadre, vue depuis le nord-est (cliché A. Bergeret)





Fig. 3. Le site dans son cadre, vue depuis le sud (cliché A. Bergeret)

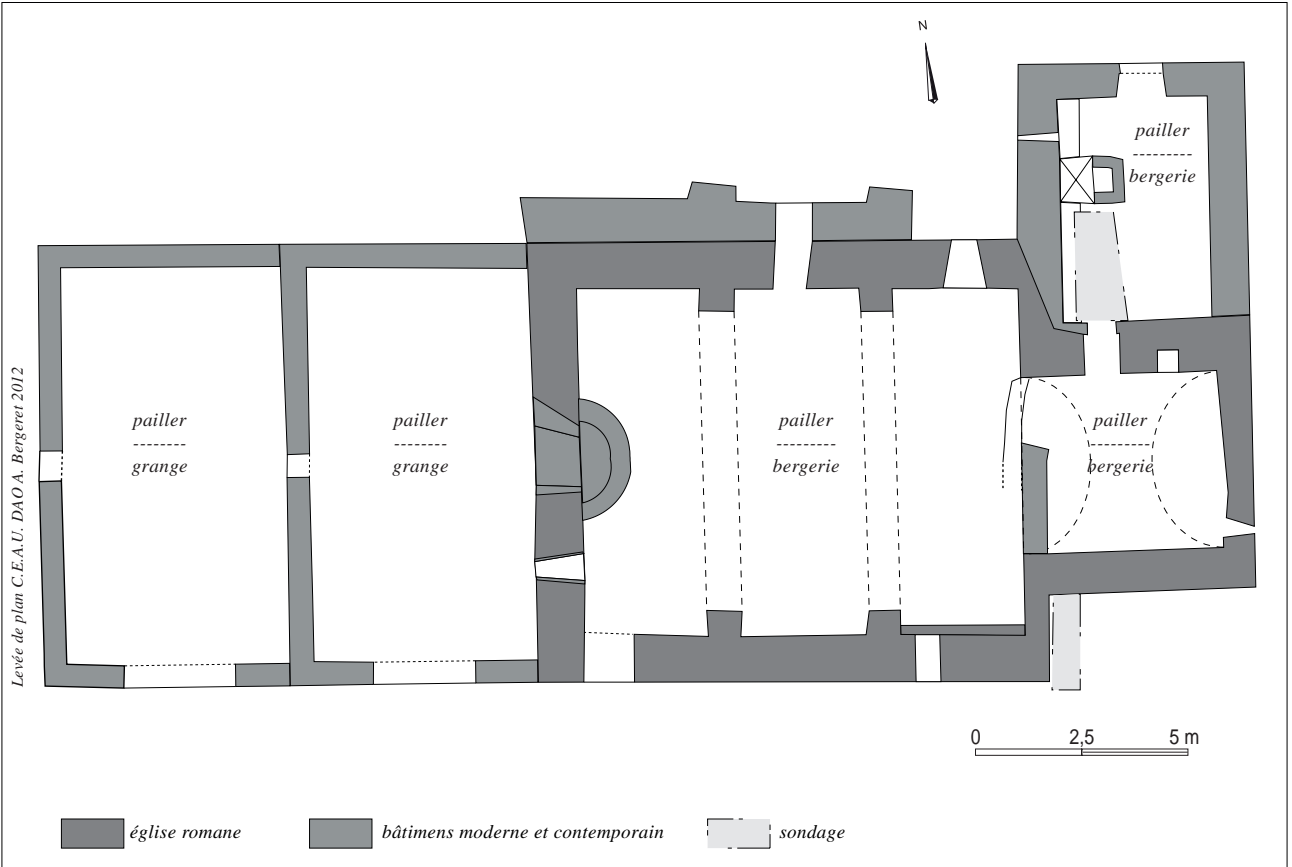


Fig. 4. Plan d'ensemble des bâtiments actuels (levé de plan Cabinet d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme (C.E.A.U.), DAO A. Bergeret)



Fig. 5. Vue d'ensemble du chevet de l'ancienne chapelle, depuis le sud (cliché A. Bergeret)

Si au nord un contrefort masque la nef, celle-ci est dissimulée au sud par un puissant remblai d'exhaussement qui ménage une rampe d'accès pour le stockage des rouleaux et autres bottes de foin dans le pailler (fig. 3). La découverte de l'enveloppe de la nef est, elle aussi, observable de l'intérieur, le seul obstacle visuel à la lecture de l'ensemble étant celle d'un pilier de soutien du plancher supérieur, érigé avec raison dans les années 2000 (fig. 7, 8 et 9).

L'ouverture de sondages localisés sur l'emprise des deux anciens murs d'épaulement de l'édifice – partie de l'église aujourd'hui masquée par une reprise au nord ou démaigrie sur son parement externe au sud – a permis de renseigner l'intégralité de son plan primitif. La chapelle présente un plan à chevet quadrangulaire et une nef unique divisée en trois travées (fig. 10). Le chevet mesure hors œuvre 4 x 6,40 m. La nef mesure hors œuvre 12,80 x 10,30 m.

Les murs de la nef sont en élévation sur une hauteur moyenne de 3,50 m ; à l'ouest, l'élévation a fait l'objet d'une reprise en sous œuvre. Celui du chevet est le mieux conservé ; il présente une hauteur de plus de 4 m. Leur largeur varie entre 1,10 m en moyenne pour les gouttereaux et 0,60 m (est) ou 1,25 m (sud) pour le chevet.



Fig. 7. Vue d'ensemble du parement intérieur du mur septentrional de la nef de l'ancienne chapelle encore en élévation, depuis le sud-est (cliché A. Bergeret)



Fig. 6. Vue du parement extérieur du mur septentrional du chevet de l'ancienne chapelle, depuis le nord (cliché A. Bergeret)

### Les maçonneries

Malgré la grande stabilité assurée par le substrat rocheux, assiette de l'édifice, les fondations sont par endroits constituées de semelles débordantes. Les constructions alignant fondation et élévation reposent directement au contact du rocher, sans aménagement préalable d'une encoche d'ancrage. Certains murs associent, de part et d'autre de leur parement, les deux types de fondation : débordement et alignement.

La mise en œuvre de l'élévation, très soignée pour les parties primitives, se compose d'une maçonnerie à double parement et fourrure constituée de pierres en petit et moyen appareil. Les moellons utilisés sont taillés dans du calcaire à grains fins et lié sans joints par un mortier de chaux (fig. 11). Par endroits, des éclats de calcaire ont été insérés, en éléments de calage, dans les joints verticaux.

Le mur oriental du chevet illustre le soin apporté à la construction et la parfaite adaptation à la topographie du site en étant constitué à 85% du rocher dont la surface a été, au préalable, en partie redressée (fig. 12). De part et d'autre de la roche, quelques assises ont été mises en place pour combler les manques de la construction sur la largeur voulue, planifiée en amont. En partie basse, de chaque côté du rocher, la maçonnerie se compose d'un parement de



Fig. 8. Vue d'ensemble du parement intérieur du mur méridional de la nef de l'ancienne chapelle encore en élévation, depuis le nord-est (cliché A. Bergeret)



Fig. 9. Vue d'ensemble du parement intérieur du mur occidental de la nef de l'ancienne chapelle encore en élévation, depuis l'est (cliché A. Bergeret)

moellons en moyen appareil habillant le substrat rocheux sur les extrémités situées légèrement en retrait (fig. 13). La stabilité de la construction est assurée grâce à l'ancrage des queues de pierres du parement intérieur dans des rainures ménagées dans le rocher selon les lignes d'assise (fig. 14). En partie haute, « hors sol », le mur comporte deux parements.

### Les ouvertures

L'accès à la chapelle se pratiquait par une porte percée à l'extrémité sud du mur gouttereau méridional. Celle-ci est en partie bouchée, la baie se réduisant aujourd'hui à une petite prise de jour (fig. 15). Le piédroit occidental, chaîné avec le mur de façade, a été bûché et seule une partie limitée de la structure originelle reste visible. À l'est, les éléments qui composaient le piédroit ont été récupérés et remontés à une époque récente, lors de la réfection de l'ouverture. Le couvrement a lui aussi été remplacé.

Il est impossible de connaître le niveau de circulation extérieur du côté méridional de l'église, un puissant remblai ayant été accumulé à l'époque moderne. Cette situation à laquelle s'ajoute l'aménagement d'une mangeoire pour les brebis à l'intérieur de l'édifice, au droit de l'ancienne porte, nous prive de données liées au système d'entrée dans la nef et à la détermination de la présence, ou non, d'un escalier intérieur.

Malgré ces nombreux manquements, la largeur de l'ouverture peut être restituée, avec les précautions de rigueur, à 1 m, la hauteur n'étant pas connue.

Une autre porte de communication extérieure est percée dans le mur septentrional du chevet (fig. 4 et 16). Seul le piédroit oriental de l'encadrement est encore en place sur une hauteur de 1 m, sa partie haute et le pendant ont été remontés en employant les blocs primitifs, et le couvrement récupéré.

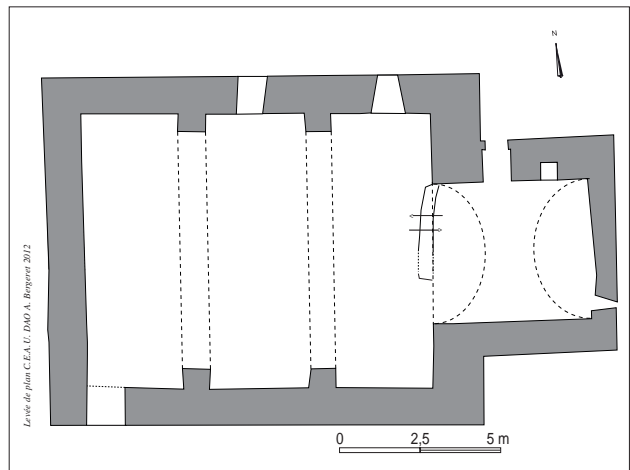


Fig. 10. Plan d'ensemble de la chapelle primitive (DAO A. Bergeret)

L'encadrement mesure 0,05 x 0,25/26 m. Le seuil de cette porte est formé par le puissant talon de fondation du mur.

Le chevet est éclairé par une baie tout juste perceptible dans les maçonneries actuelles (fig. 2). L'ouverture conservée mesure 0,58 m de hauteur et 0,13 m de largeur (fig. 17). Seul le piédroit méridional et la partie supérieure sont conservés ; le piédroit en place se compose de deux moellons chanfreinés de 0,06 m. Le sommet est constitué d'un arc en berceau chanfreiné taillé dans un bloc monolithe (0,72 m x 0,30 m).

La nef est éclairée par deux fenêtres percées dans le mur septentrional. De facture récente, elles sont le rappel de très probables baies antérieures (fig. 7).

Le passage de la nef au chevet s'effectuait au moyen d'un emmarchement dont quelques éléments ont été observés en partie conservés sous une mangeoire postérieure. L'ensemble témoigne de l'aménagement de deux marches constituées de gros blocs équarris dans du calcaire gris. Le tout est soit encastré dans des encoches, soit intégré dans les déclivités du substrat rocheux ou encore plaqué contre ce support.

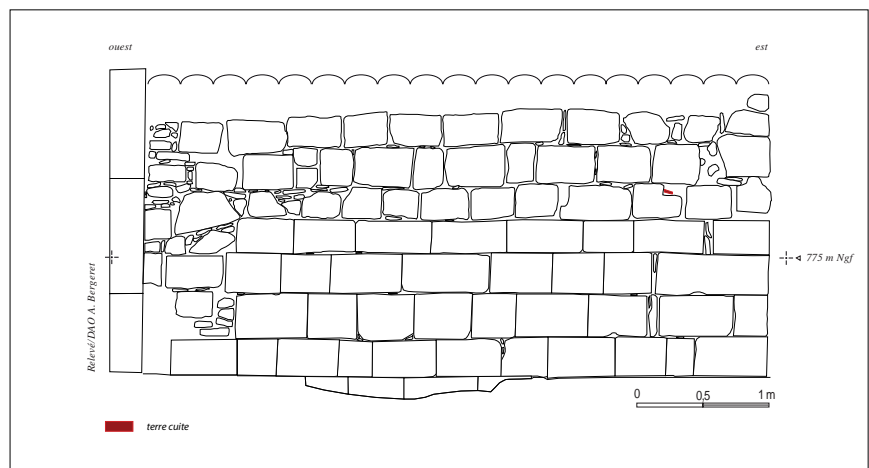


Fig. 11. Mur méridional du chevet de l'ancienne chapelle (Relevé/DAO A. Bergeret)



Fig. 12. Mur oriental du chevet de l'ancienne chapelle en élévation, depuis l'ouest (cliché A. Bergeret)

### Les aménagements liturgiques

Les aménagements liturgiques sont illustrés par une niche, installée dans le mur septentrional du chevet (fig. 15). Placée à une hauteur de 0,45 m par rapport à la banquette latérale, elle mesure 0,70/72 m de hauteur 0,45/52 m de largeur pour une profondeur de 0,50 m.

Par ailleurs, deux banquettes sont disposées contre les murs latéraux du chevet (fig. 12 et 15). Elles sont constituées de gros blocs équarris recouverts par une assise de lauzes. L'une d'elles a servi de base à l'aménagement postérieur d'une mangeoire (fig. 12).



Fig. 14. Détail des encoches pratiquées dans le rocher afin de caler les queues des pierres de parement du mur oriental de la chapelle en élévation, depuis le sud-ouest (cliché, A. Bergeret)

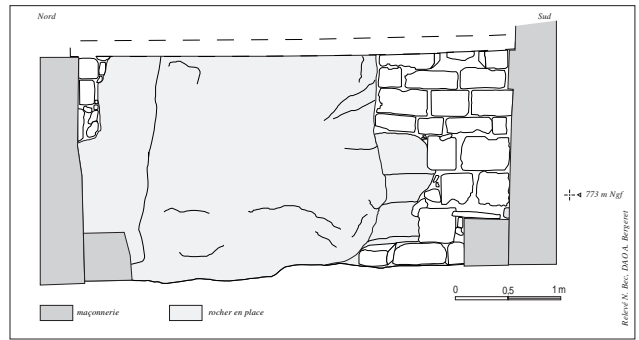


Fig. 13. Mur oriental du chevet de l'ancienne chapelle en élévation, depuis l'ouest (relevé N. Bec, DAO A. Bergeret)

### Le couvrement

Le chevet est couvert d'une voûte en berceau d'une portée de 4,10 m (fig. 18). En partie remontée, cette voûte reposait sur une corniche taillée en quart de rond dont certains éléments sont encore visibles. La présence d'une charpente couvrant la nef est étayée par la conservation de la base des piliers qui supportaient les arcs diaphragmes, scandant la nef en trois travées (fig. 7 et 8).



Fig. 15. Porte méridionale primitive remontée puis bouchée, vue depuis le nord (cliché A. Bergeret)



Fig. 16. Mur septentrional du chevet de l'ancienne chapelle, depuis le sud (cliché A. Bergeret)



Fig. 17. Fenêtre ouverte dans le mur oriental du chevet, vue depuis l'est (cliché A. Bergeret)



Fig. 18. Voûte du chevet de l'ancienne chapelle en élévation, depuis l'ouest (cliché A. Bergeret)

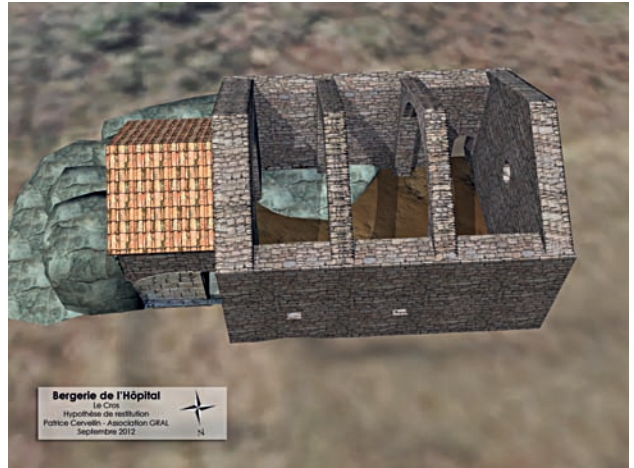


Fig. 19. Restitution du mode de support de la couverture de la nef (3D Patrice Cervellin)

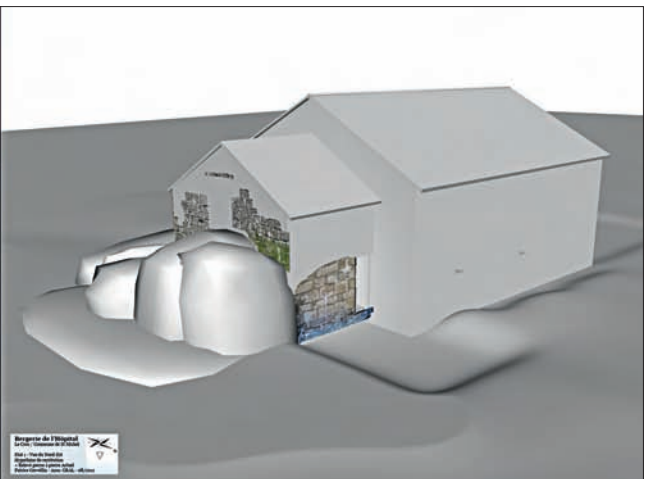
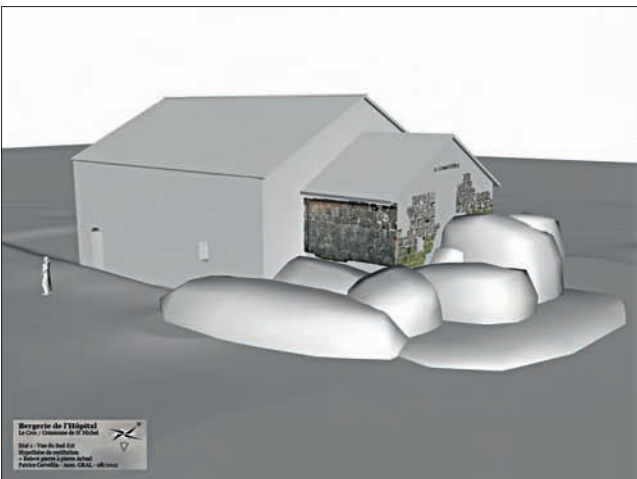


Fig. 20. Restitution de la chapelle portant relevés des maçonneries encore en élévation (relevé A. Bergeret, E. Lefeuvre 3D P. Cervellin)

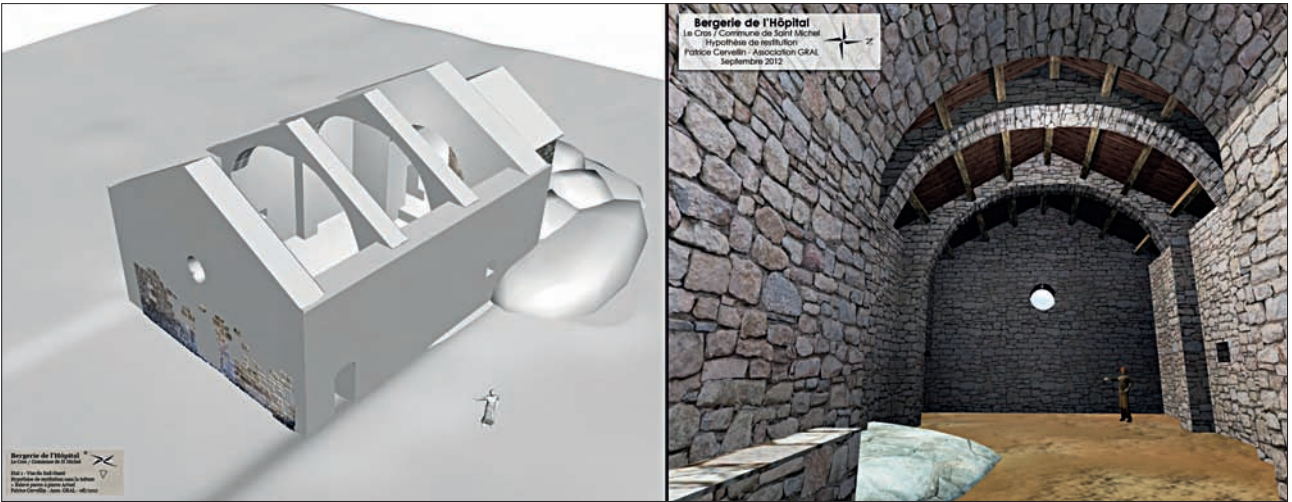


Fig. 21. Restitution de l'intérieur de la chapelle (3D Patrice Cervellin)

### Les sols

Dans le chevet et la nef, le sol intérieur est constitué par le rocher en place en partie non retaillé, ce qui génère une importante déclivité entre l'angle sud-est et le reste de l'espace (fig. 8).

### La restitution de la chapelle primitive

Les restitutions en 3D de la chapelle débarrassée des constructions postérieures font revivre le site primitif dans son contexte topographique. Elles redonnent corps au système de couverture (fig. 19) et au volume intérieur du lieu de culte (fig. 20). Elles permettent également d'apprécier l'édifice, libéré des remblais et autres contreforts postérieurs (fig. 21).

## Protocole de modélisation de la bergerie de l'Hôpital

par P. Cervellin

Dans le cadre du projet, une restitution virtuelle de la bergerie a été réalisée par Patrice Cervellin (Association GRAL) afin de valider et de faciliter la compréhension des différents états d'occupation. Une première visite du site à été consacrée à la prise de clichés de l'ensemble du bâtiment, en insistant sur des détails caractéristiques

de l'édifice. À ces documents de base ont été adjoints les relevés réalisés par les archéologues et le fond de plan levé par le géomètre. Les plans-masses du bâtiment, complétés par les récentes données de terrain, ont permis de bâtir une première armature des volumes (fig. 22).

La superposition du plan de travail, avec les 4 faces relevées, du plan cadastral et du plan géomètre a permis de modéliser la zone et de commencer à élever les murs porteurs.

Les relevés des élévations réalisés sur le terrain ont été mis au propre sur un logiciel vectoriel en empreinte puis transformés et estampés sur le logiciel de rendu Bryce3D. Les relevés 2D ont ensuite été appliqués, comme texture, sur les empreintes. Et, dans un troisième temps, ces dernières ont été replacées sur le plan-masse, à l'emplacement du bâtiment. Cette technique permet, tout en modélisant la structure du bâtiment, de conforter l'exactitude des relevés de terrain et le positionnement précis des orifices.

Les ouvertures des bâtiments (portes, fenêtre et baies) ont été créées par opérations booléennes, cette technique de modélisation géométrique propose de modéliser un objet solide grâce à des combinaisons d'objets solides simples et à l'aide d'opérateurs géométriques booléens (union, intersection, soustraction) (fig. 23).

Les aménagements intérieurs de la chapelle primitive (voûte, niveaux de sols, restitution des arcs-doubleaux,

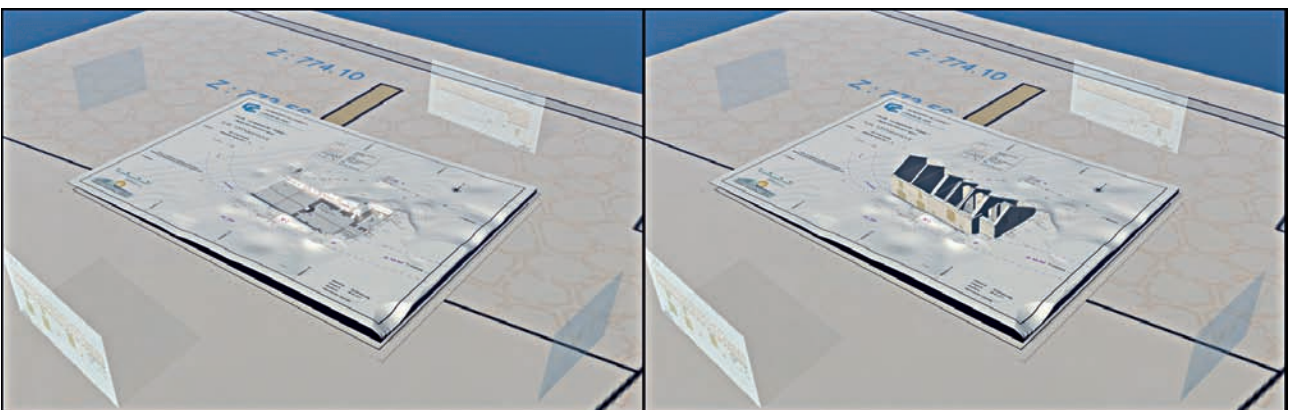


Fig. 22. Document préalable à la restitution en trois dimensions. (3D P. Cervellin)

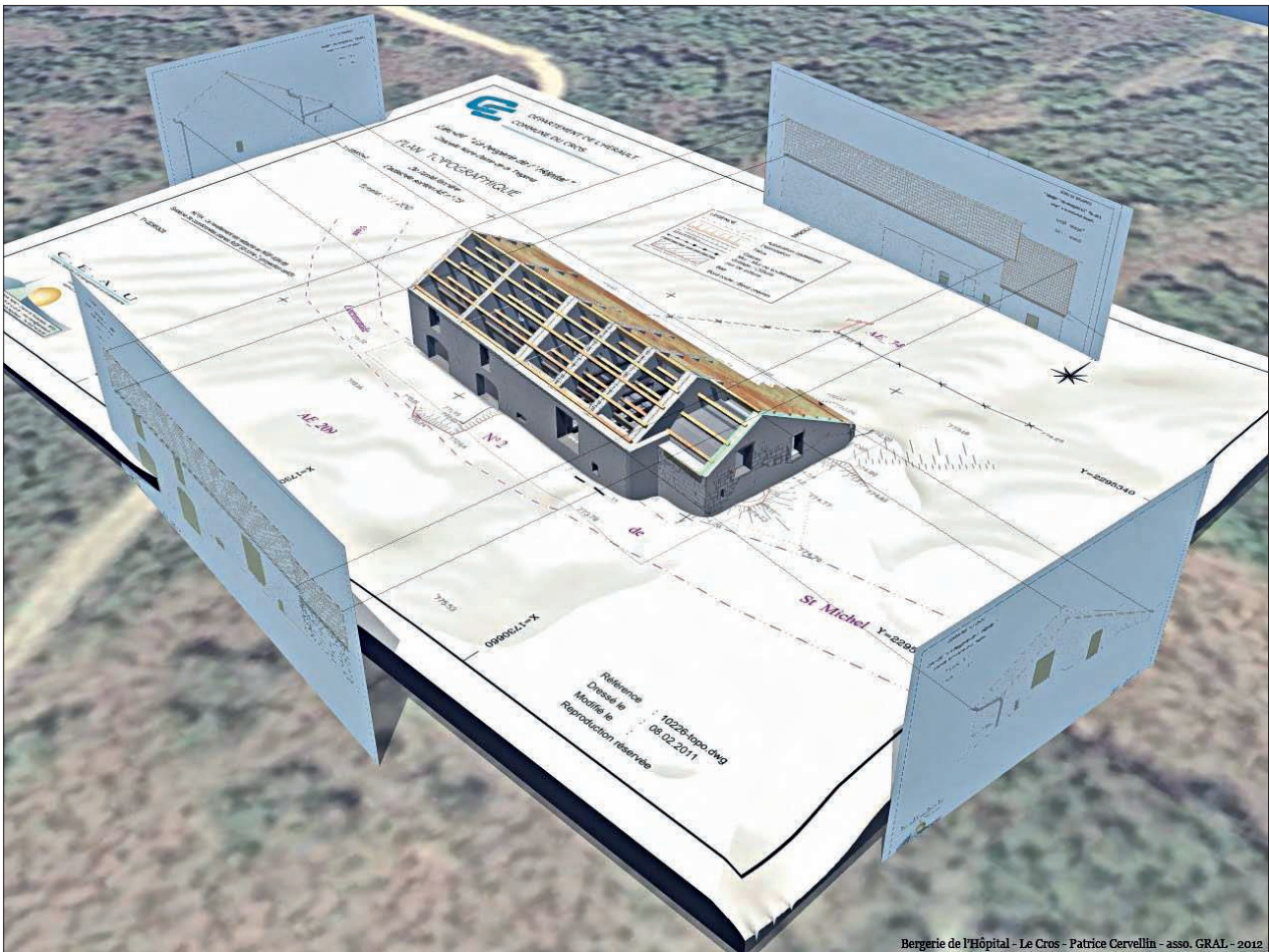


Fig. 23. Création des ouvertures sur les murs porteurs par opération booléenne (3D P. Cervellin)

agencement du chœur) ne pouvaient être traités par des formes primitives ou des opérations booléennes. Ils ont donc été modélisés en Spline<sup>58</sup> à l'aide du logiciel Hamapatch puis convertis en modèles polygonaux<sup>59</sup> \*.dxf et ajoutés au document de base pour les rendus.

Les éléments de charpente (pente de toiture, supports de bois) ont été implantés dans un dernier temps en faisant l'objet d'une modélisation qui est venue se loger dans les négatifs visibles sur les murs en élévation.

Suivant la technique d'extrusion, les pierres composant les chaînes d'angle ont été modélisées en appliquant une couche alpha<sup>60</sup> issue des relevés externes du bâtiment. Dans ce cas également, la juxtaposition des relevés externes en 3D a permis de vérifier l'emplacement des blocs de chaînage et l'exactitude des relevés pierre-à-pierre de terrain. Pour finaliser le rendu des matériaux pétrographiques, des photos de murs encore en élévation ont permis de générer des textures qui ont été ensuite appliquées au modèle. Au final, quelques modifications de rendu ont été effectuées avec un logiciel de retouche d'image suite à l'avancée des recherches.

Enfin l'ajout des différents détails de construction contemporains (tuiles, volets, chenaux...), vient compléter le document de référence. Un personnage et quelques animaux permettent de rendre compte de l'échelle de l'édifice.

Ce document de base sera ensuite modifié et dégradé pour traduire les différents états et fonctions des bâtiments, en corrélation avec le texte et les phases de construction abordées (fig. 24).

### Les différentes phases de construction du bâtiment

Pour certaines pièces peu ajourées, il a été nécessaire de rajouter des éclairages artificiels. Des détails d'aménagements agro-pastoraux dans bergerie ont été modélisés et texturés.

Ce document permet ensuite de faire des propositions de coupes et explicatives (fig. 25).

À partir du modèle 3D, un écorché a été produit, en enlevant les éléments du toit et le mur de la façade sud afin de mettre en évidence l'aménagement agro-pastoral des différents espaces.

Enfin, la juxtaposition des clichés photographiques et des rendus 3D permet aisément de prendre en considération les différentes fonctions de ce bâtiment (fig. 26 et 27).





Fig. 24. Restitution des 4 principaux états du bâtiment du XIIe au XXe siècle (3D P. Cervellin)

## Conclusion

Ce travail de modélisation de la bergerie de l'Hôpital avait au départ pour vocation d'illustrer une démonstration, parfois trop absconse pour un public autre que celui de la communauté scientifique. Le recours à la restitution en 3D et les différents échanges entre l'infographiste et l'archéologue se sont progressivement imposés comme un outil à part entière dans le processus de réflexion archéologique, contribuant à mettre en lumière les particularismes d'un site.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le paradoxe, ou la « loi naturelle » de la conservation des vestiges, tant de pierre que d'encre, met en évidence la disparition d'une des faces du site pour en révéler une autre, celle qui a attisé la curiosité du chercheur. En effet, les textes nous renseignent essentiellement sur la création et la gestion de l'hôpital de Nossieran, jouté par une chapelle et un cimetière. Les vestiges étudiés en 2012 ne concernent que la face visible des bâtiments mentionnés dans les textes, la chapelle Notre-Dame de la *Tregena*.

La présence de la porte ouvrant dans le mur septentrional du chevet de la chapelle peut permettre de porter nos pas en direction des bâtiments liés à l'hôpital, potentiellement localisables au nord du lieu de culte dont il ne reste que des ruines envahies par les buis d'où émerge toutefois l'arc d'une porte en plein cintre.

L'édification de la chapelle est datée du XII<sup>e</sup> siècle par le chanfrein de la seule ouverture primitive encore en place et la mise en œuvre d'une maçonnerie de pierre en petit et moyen appareil. Face à cette datation, le plan de l'église et la mise en œuvre des maçonneries peuvent surprendre, qui mêlent un plan généralement daté des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, pour des édifices dont les maçonneries sont constituées de moellons dégrossis ou éclatés, et un appareil soigné généralement associé à des constructions des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Doit-on y voir un archaïsme, ou tout simplement la reprise d'un plan déjà très bien maîtrisé, dans un contexte manifeste de simplicité qu'est un *hospitalis pauperum*. Modestie affichée également avec l'absence du répertoire décoratif propre à cette période qui englobe les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : lésène, décor de frise en dent d'engrenage, chapiteau, portail sculpté... À peine ose-t-on restituer un oculus dans le mur occidental pour éclairer l'édifice.

En se tournant vers les documents écrits, c'est encore le XII<sup>e</sup> siècle qui s'affiche comme date d'une première mention de l'église. Et malgré le doute dont il est difficile de se défaire, face à une mention potentiellement plus tardive que la réalité structurelle, il faut bien convenir que les deux approches s'accordent sur cette date. C'est donc elle que nous avancerons pour la construction de la chapelle et la création de l'hôpital de la *Tregena*. ■

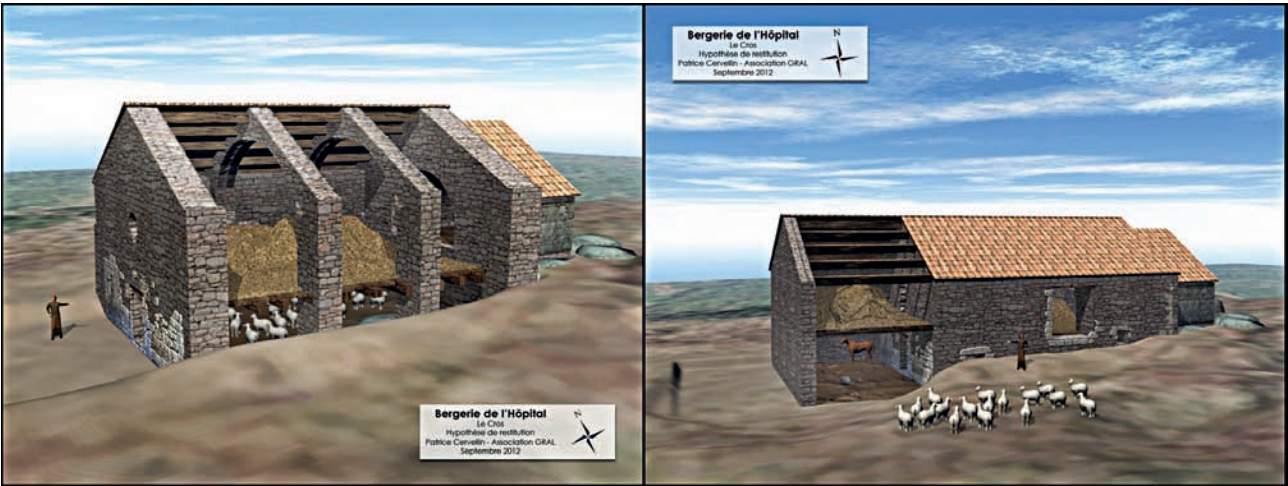


Fig. 25. Proposition d'écorchés mettant en évidence les aménagements agro-pastoraux (3D P. Cervellin)



Fig. 26. Juxtaposition d'une photo du mur ouest actuel et sa restitution probable au XIIe siècle (cliché et 3D P.Cervellin)



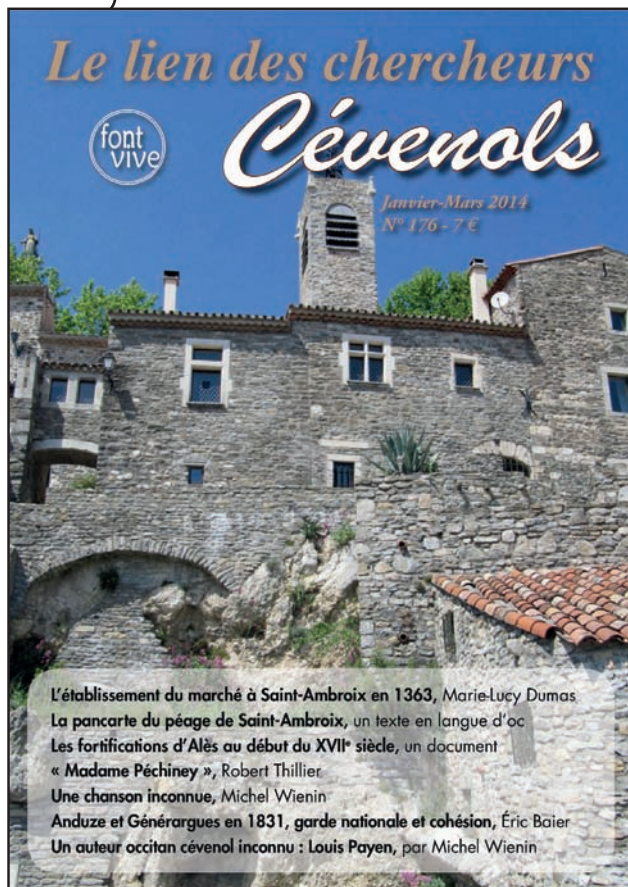
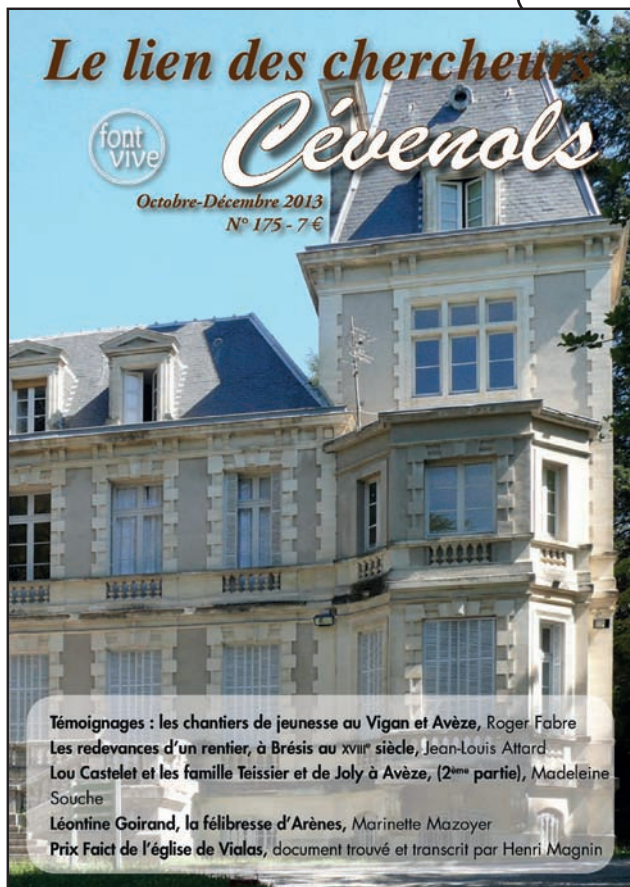
Fig. 27. Juxtaposition d'une photo du mur Est actuel et sa restitution probable au XIIe siècle (cliché et 3D P.Cervellin)

1. Animateur du patrimoine à la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac.
2. Ingénieur, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier.
3. Réveillas, Hélène, *Les hôpitaux et leurs morts dans le nord-est de la France du Moyen Âge à l'époque moderne. Approche archéo-anthropologique des cimetières des établissements religieux*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 2010, non publiée.
4. Réveillas, Hélène, *op. cit.*, 2010.
5. Bergeret, Agnès, Vassal, Vivien, Cervellin, Patrice, *La Bergerie de l'hôpital, Notre-Dame de la Tregena*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, DRAC Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier, 2012, p. 24-42 (étude historique) et p. 90-92 (pièces justificatives).
6. Vassal, Vivien, *Étude documentaire sur les église médiévales du Larzac méridional - Rapport 2013*, Rapport Final d'Étude, ADAL-Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, 2013, p. 11-38.
7. Plantavit de La Pause, Jean de, *Chronologia praesulum Lodovensium*, Aramon, 1634, p. 97.
8. « *Quod eodem anno (MCLXXXIX)–[...] Donationem quoque Ecclesie S. Martini de Castellari factam à Canonicis præceptoris Hospitalis de Nosseran secus fanum Michaëlis nuperrimè fundati laudavit, approbavit, ac confirmavit sub reservatione omnium decimarum. Ex eodem Repertorio* » : Plantavit de La Pause, Jean de, *op. cit.*, 1634, p. 97. Le « *eodem Repertorio* », utilisé par l'évêque Plantavit pour justifier ce passage de sa chronologie épiscopale correspond au *Repertorio Privilegiorum & Documentorum Lodovensium Ecclesie*, qui était conservé dans les archives de l'évêché au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il semble désigner le document connu aujourd'hui sous le nom générique d'Inventaire Briçonnet (Arch. dép. Hérault, G 1050, ms. original XV<sup>e</sup> siècle et G 1051, G 1052, copies XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Cette mention ne figure pourtant pas dans ce document, rare manuscrit sauvé des archives de l'évêché après la Révolution. Elle est reprise comme telle dans la *Gallia christiana*, tome VI, c. 540 C. L'acte n'est donc connu que par l'extrait livré par Plantavit.
9. Une recherche rapide permet en effet de faire apparaître une foule de personnages portant ce nom entre 1133 et 1180 : « *Guilelmus Alzaram* » en 1133, dans Verlaquet, Pierre-Aloïs, *Cartulaire de l'abbaye de Silvanès*, Rodez, Carrère, 1910, p. 134, n°162, en 1135 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 24, n°28) et en 1137 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 128, n°153). « *Guilhem Alzaram* », témoin en 1181, avec Guilhem de Sainte-Eulalie, G. de Limoux, G. d'Arpajon, P. Andrieu, P. Lentilla, R. de S. Roman, P. del Rieu et B. de Molez, et Durant de Baissac, P. Joan, Guilhem de Partlages (acte édité dans Brunel, Clovis, *Les plus anciennes chartes en langue provençale : recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle*, tome II, Paris, A. et J. Picard, 1952, p. 92-93, n°456). « *Raimundus Alzarams* », en 1151 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 44, n°55). « *Raimundus Alzarams, monacus* », en 1158, (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 327, n°419), en 1163 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 287, n°366) et en 1164 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 117, n°145). « *Rigaldus Alzaram* », en 1140 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 202, n°250). « *Berengarius Alzara* », en 1150, (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 288, n°367), vers 1154-1163 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 286, n°365), puis en 1168 (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 291, n°372). « *Arbertus Alzaram* », en 1142, (Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. 297, n°376). Ces Alzaram étaient en outre tenanciers d'un mas appelé de *Tapias*, autrement dit *Alzaramenc* (paroisse des Rives, canton du Caylar), vers 1138-1169. Voir Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. LVI (introduction).
10. Bousquet, Jacques, *Le Rouergue au premier Moyen âge : vers 800-vers 1250 : les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*. Tome 2 (paginé p. 434-896), Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1994, p. 673, note 10. Référence citée également dans Soutou, André, « L'Hôpital des Alzaram sur la Trègène (commune du Cros, Hérault) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, n°19, 1996, p. 33. Pour prouver l'existence d'une lutte entre les évêques de Lodève et les seigneurs de Pégairolles autour du contrôle de « la grosse tour » de ce *castrum*, Jacques Bousquet utilise les *Annales de l'Église de Lodève* publiées dans Rouquette, Julien, « Annales de l'église de Lodève, (9<sup>e</sup> art.) », *Revue historique du diocèse de Montpellier*, 3<sup>ème</sup> année 1911-1912, N°10, 15 février 1912, p. 471. L'acte original est dans l'Inventaire Briçonnet, l'analyse cite un « *Berengarius Alzerans* » : Arch. dép. Hérault, G 1052, f° 105, B.
11. Voir Vassal, Vivien, Chartrain, Alain, *Tramway 2 – Projet de fouille archéologique « Fontaine du Pila St. Gély », dossier archéologique*, Montpellier, SAEM TAM / DRAC, 2005, *passim* et Dumas, Robert, « Les hôpitaux médiévaux de Montpellier », *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 2011. Séance du 12 décembre 2011, p. 399.
12. Le comte apparaît comme le protecteur de l'hôpital du Pas, établissement ensuite géré par l'autorité consulaire du bourg de Rodez. L'acte de fondation n'est pas connu, mais dès 1190 le comte de Rodez, fait cession à cet établissement de son droit d'albergue sur des maisons situées dans la ville. Voir Bousquet, Jacques, « Les premiers textes concernant des hôpitaux en Rouergue », *Assistance et assistés. Actes du 97<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés savantes, Nantes, 1972, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610*, Paris, Bibliothèque nationale, 1977, p. 116-117.
13. Verlaquet, Pierre-Aloïs, *op. cit.*, 1910, p. XIII (introduction). Voir aussi Bousquet, Jacques, *op. cit.*, 1994, p. 654.
14. Plantavit de La Pause est coutumier de ces inexactitudes. Il ne faut également pas négliger le fait que l'évêque avait encore accès au début du XVII<sup>e</sup> siècle à une documentation de première main, aujourd'hui perdue. Les justificatifs imprécis de sa *Chronologia* pourraient donc correspondre à des maladresses et non à de volontaires références fallacieuses. La critique de cet acte et de son utilisation ultérieure a été davantage développée dans l'étude de 2012 (voir Bergeret, Agnès, Vassal, Vivien, Cervellin, Patrice, *op. cit.*, 2012, p. 24-28).
15. « *Anno incarnationis millesimo centesimo nonagesimo quarto, dominus Raymundus Guillelmi Lodovensium episcopus dedit per viam excambii et permutationis canonicis ecclesie de Planis et de Somonte et quidquid ibi habebat excepta ecclesia de Foderia. Canonici autem dederunt episcopo ecclesiam de Caylari et alia ibidem contenta. Cavetur in LXXVIII et LXXIX folio* » : Arch. dép. Hérault, G 1052, f° 56, D.
16. Fabre, Albert, *Histoire du Caylar, Le Cros, Les Rives, Pégairolles de l'Escalette, Saint-Félix de l'Hérans, Saint-Maurice, Saint-Michel, Sorbs*, Montpellier, C. Boehm, 1895, p. 58 ; Soutou, André, « L'église Saint-Martin, près du Caylar (Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, 1985, n°3, p. 63 ; Soutou, André, « La viguerie carolingienne d'Alajou, sur le Larzac héraultais », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, n°16, 1993, p. 65 ; Soutou, André, « Nostra Dama de Rocagels et le Caylar (Hérault), d'après un nouveau compoix du début du XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, n°18, 1995, p. 41 ; Borjon, Michel, Pautonnier, Laurent, Lallau, Jean-Baptiste, *Valorisation du Roc Castel au Caylar (34) / Étude historique*, Rapport d'étude inédit, s.l., 2011, p. 38-39. Cette dernière étude attribue même le commencement des travaux, vers 1182-1188, soit au début de l'épiscopat de Raimond Guilhem de Madières, l'évêque même qui est coeur des deux donations de 1189 (présumée) et de 1194, plus authentique.
17. « [...] *donz Alzaram que era menistri de l'hospital de Ma Dona S. Maria della Tregena* » : Brunel, Clovis, *Les plus anciennes chartes en langue provençale : recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle*, tome I, Paris, A. Picard, 1926, p. 280, acte n°285.
18. Ernest Martin développe le premier une filiation avec les hospitaliers du Saint-Esprit (Martin, Ernest, *Histoire de la ville de Lodève depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, Montpellier : Serre et Roumégous, 1900, tome 2, p. 243, note 3, II, p. 245, notes 1 et 3). À sa suite, Émile Appolis accredité cette hypothèse et invoque de surcroît l'ordre de Saint-Lazare (Appolis, Émile, *Un pays languedocien au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : Le Diocèse civil de Lodève. Étude administrative et économique*, Albi, imprimerie coopérative du Sud-ouest, 1951, p. 171). André Soutou plus récemment a cru voir l'empreinte de la Dômerie d'Aubrac dans les prémices de l'hôpital de Nosseran (Soutou, André, art. cit., 1996, p. 33). L'abbé Alzieu qui fut le premier à émettre un doute sur la valeur réelle de la mention de 1189, suit pourtant Soutou sur cette origine présumée et cette mouvance de l'Hôpital d'Aubrac (Alzieu, Gérard, *Les églises de l'ancien diocèse de Lodève au Moyen Âge*, Montpellier, Éditions Pierre Clerc, 1998, p. 62). Pour un développement critique des différentes pistes évoquées par l'érudition, voir également Bergeret, Agnès, Vassal, Vivien, Cervellin, Patrice, *op. cit.*, 2012, p. 29-34.

19. Voir A. Bergeret, V. Vassal, P. Cervellin, *op. cit.*, 2012, p. 26-27.
20. Voir note *supra*.
21. « *Guillelmus episcopus Lodovensis de consensu præceptoris hospitalis de Aussarats, qui pro tempore erat fecit procuratorem et administratorem ipsius hospitalis, Petrum de Spallaco, rectorem ecclesia de Sorbs* » : Arch. dép. Hérault, G 1052, f° 16, B. Voir également Bergeret, Agnès, Vassal, Vivien, Cervellin, Patrice, *op. cit.*, 2012, p. 90, pièce n°2.
22. Arch. dép. Hérault, G 1052, f° 138, B. Voir également A. Bergeret, V. Vassal, P. Cervellin, *op. cit.*, 2012, p. 90, pièce n°3.
23. Il nous reste encore à localiser précisément ces deux manses qui n'ont pas laissé de traces dans la toponymie actuelle. Il semble que ces exploitations étaient proches de l'hôpital et plutôt situées dans la paroisse Notre-Dame de Prunet, actuelle commune du Cros. Sur le manse de *Petiti* voir Hamlin, Franck R., Cabrol, André, *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire Topographique et Étymologique*, Millau, Éditions du Beffroi, Montpellier, Études héraultaises, 2000, p. 289, et sur celui de *Felguières* voir Hamlin, Franck R., Cabrol, André, *op. cit.*, 2000, p. 154, (IV). Ce dernier également appelé *Tudele*, ne doit pas être confondu avec l'actuel hameau de Latude (commune de Sorbs, 2,8 km au nord-est de la Bergerie de l'Hôpital), mais il pourrait s'agir d'un lieu disparu situé à proximité du *Puech Tudès*.
24. « [...] et cimeterium pro fratribus et sororibus et pro pauperibus » : Arch. dép. Hérault, G 1052, f° 49, D. Édité dans Rouquette, Julien, *Cartulaire de l'Église de Lodève. Livre vert*, Montpellier, chez l'auteur, 1923, p. 38-39.
25. Nous n'avons pas connaissance d'un tel toponyme sur l'actuelle commune du Caylar (absent du compoix du début du XVI<sup>e</sup> siècle, Arch. dép. Hérault, G 1667). Il existe à proximité de la Bergerie de l'Hôpital, mais dans la commune du Cros, un tènement appelé *Combe Rouge*.
26. Arch. dép. Hérault, 2 E 39 / 63, Étienne de Coussergues, notaire de Lodève, collations sans ordre chronologique et en langue vulgaire (1467-1496). Cette sous-série des notaires de Lodève (2 E 39) n'est plus communicable depuis mars 2013.
27. Ce registre, aujourd'hui disparu avec l'ensemble des archives des sénéchaussées de Beaucaire, Nîmes et Carcassonne, avait été analysé dans un inventaire en 3 volumes réalisé au XVII<sup>e</sup> siècle par François Joffre. Ces registres sont conservés aux Arch. dép. Hérault, sous des cotes provisoires. Le registre contenant l'analyse du dénombrement de 1540 est aujourd'hui coté 1 B LA PIJARDIERE 9, f° 332 v° (f° 241 du registre original perdu).
28. « *Dans led[it] terroir pres S. Michel, l'Église de la Magdelene de l'ospital de Nausarran, ruynée comme aussy l'ospital ny ayant quant a presant aucun rentier ny ne se faisant aucune aumosne estant led[it] bien possede en titre de prieuré par M. Guilla[um]e Pompillan, prieur de S. Michel et en a esté le rentier de ceste année Michel Racunier dud[it] lieu de S. Michel* » : Arch. dép. Hérault, G 4436 (aujourd'hui 2 Mi 209/1), f° 32. La visite de la paroisse du Cros est effectuée le 31 août 1631, son procès-verbal est partiellement cité dans Alzieu, Gérard, *op. cit.*, 1998, p. 63.
29. Il faut noter que le nom Notre-Dame de la *Tregena*, n'apparaît plus dans la documentation passée la fin du XII<sup>e</sup> siècle. C'est le nom d'Ausseran et ses variantes (Assarats, Aussaran, Naussaran, Nossieran) qui prennent le relais. La chapelle garde sa titulature à Notre-Dame durant le Moyen Âge puis apparaît au XVII<sup>e</sup> siècle avec une nouvelle dédicace à Marie-Madeleine.
30. Voir *infra*.
31. Un acte du 2 juin 1632 mentionne bien l'existence effective d'un fermier de Nossieran antérieurement à cette date. C'est indirectement qu'il en est fait mention lorsque Michel *Rieunie*, procureur juridictionnel de Saint-Michel d'Alajou, s'oblige auprès de Guillaume Pompolier, prieur du même lieu, à lui payer la somme de 84 livres tournois, plus 20 setiers de blé, dus par *Rieunie* pour l'achat d'une paire de bœufs de labour. Cependant le prieur de Saint-Michel, stipule qu'il tient quitte *Rieunie* des 20 setiers de blé, car il lui ont été déjà payé, du temps où il était rentier de *Naussaran* : « [...] vendus cy devant de mains dud[it] Mre Pompolye a son comptantemant de quoy le quitte et ladicte quantité bled paie parse que luy en a esté fait cy devant penda[nt] quil <sup>est</sup> estoict rentier<sup>de</sup> de Nausarran » : Arch. dép. Hérault, 2 E 40 / 461, *Oblige pour Mre. Guillaume Pompolye pbr. & prieur contre Michel Rieunie de Saint Michel*, f° 231 r°.
32. La visite de Plantavit révèle un état, pour les églises voisines et l'hôpital du Caylar en particulier, qui renvoie à cette idée de désaffectation suite à une ruine prolongée.
33. « *Guillaume Pompolier pbr. et prieur et precepteur de la chappelle et preceptoire de Nausseran. Une piece de terre concistant en terres labouratives, bois, herbaiges dans laquelle piece y a des cazals ou estoit par le passe lesglise fondee a l'honneur de la Sainte Magdeleine y joignant, plusieurs logemantz ruynes et simentiere assis le tout dans le terroir du Cros, confrontant de terral le sieur du Cros, narbonnes le chemin allant du Caila a St Michel, et la passade faisant division des terres de St Michel et du Cros, marin chemin allant de St [Michel] a Sorbs et le chemin des Pellerins, daguail les piesses de divers particuliers et habitans jusques a la pieces dudit Sieur de Fozieres, contient les cazals septante deux cannes, les terres labouratives cent quarante trois cesterees, quinze passe moyen, vingt moyen le surplus moitié passe faible et moitié faible, et les bous et herbaiges trois cent trente une cesterees estime quarante cesteraires au faible des champs et le surplus au faible de faible* » : Arch. dép. Hérault, 142 EDT 88 (aujourd'hui 1 Mi 417 / 2), f° 34 v° et 35 r°, Arch. dép. Hérault, 2 E 40 / 556, f° 84 r°-v°.
34. Il faut également signaler que l'hôpital de Nossieran était possesseur d'un fief dans le terroir du Caylar, dont il est question dans la visite de 1631, mais qui n'est plus mentionné après cette date. Cette terre ne semble d'ailleurs plus exploitée par les rentiers de l'hôpital depuis longtemps comme le signale Plantavit : « *L'ospital de Nausarran y en a une autre [pièce de terre] consistant en certaines rentes de bleds dont on ne nous pas donner aucune cognoissance pour nen avoir jouy longtemps y a* » : Arch. dép. Hérault, G 4436 (aujourd'hui 2 Mi 209/1), p. 39 et suiv.
35. Arch. dép. Aveyron, 3 E 18121, registre de l'année 1665 de maître Pierre de Lamyc (1619-1686), notaire royal du Cailar, le Cros, Alajou, diocèse de Lodève f° 65 v°. Pièce transcrite dans Bergeret, Agnès, Vassal, Vivien, Cervellin, Patrice, *op. cit.*, 2012, p. 91-92, pièce n°9.
36. « *Nous prenons les dismes de tous les fruitz excroissans dans lad[ite] paroisse et led[it] sieur prieur a la premiere, scavoit de sept gerbes quatre et nous les trois, led[it] prieur prend la moitye de la dixmes dans le prieure de Lauseran quy est sis dans la paroisse de Prunete, prend aussy dans le tenement de Combe Rouge dependant dud[it] Lauzeran la moitye de la disme avec nous* » : Arch. dép. Hérault, G 1060 (aujourd'hui 2 Mi 205 / 1), f° 84 v°. Pour une analyse des autres visites (1659-1740) voir Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 21-22 et p. 183-188.
37. Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 25-27.
38. Lambert, François, *Répertoire chronologique et inventaire général de toutes les Chartes, titres, documents, registres et papiers... de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert... 1783*, Cahiers d'arts et traditions rurales n°5/6, Montpellier, [s.n.], 1993, f° 106 v°, n°710 et f° 108 r°, n°724, cité dans Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 28-29.
39. La visite pastorale de Plantavit de La Pause en 1631 évoque également cet établissement, mais celle de 1331, dont Bernard Guï nous livre la substance, n'évoque aucune chapelle attachée à un éventuel hôpital (Rouquette, Julien, *op. cit.*, 1923, p. 37). Cependant, pour André Soutou cet établissement aurait bien une origine médiévale (Soutou, André, art. cit., 1995, p. 42). Sur l'histoire de cet hôpital voir : Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 22-28.
40. La restauration de l'hôpital ainsi qu'une réforme du mode de gestion, avec contrôle strict de l'évêque sur les revenus provenant des arrentements, font partie des recommandations de la visite pastorale de Plantavit de La Pause. Les visites suivantes montrent que ces instructions épiscopales sont restées un vœu pieux.
41. L'emplacement de l'établissement primitif dans l'environnement proche de la ferme de la Trivalle indique qu'il avait été choisi, en amont du village, sur un des trajets pénétrant sur le Larzac depuis la moyenne vallée de l'Hérault, itinéraire que l'abbaye de Gellone devait contrôler aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, au moins sur cette partie du causse (Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 100-125).
42. Ce bâtiment ne paraît pas antérieur au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le transfert depuis le village a dû s'effectuer entre 1631 et 1659, retrouvant là, peut-être, sa place initiale.
43. Sur l'identification de cette voie de la *Tregena*, voir Soutou, André, art. cit., 1994, p. 73-80 et Soutou, André, « L'Hôpital des Alzaram sur la Trégène (commune du Cros, Hérault) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, n°19, 1996, p. 33-37.
44. Soutou, André, art. cit., 1994, p. 77 et suiv.

45. Il est en revanche possible que la fin du Moyen Âge, entre les XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, ait été une période d'importantes mutations du réseau viaire (micro-déplacements, changements temporaires d'itinéraire, etc.), mais ces phénomènes sont mal connus car mal documentés. On bute une fois de plus sur la documentation disponible pour cette période essentielle.
46. Appolis, Émile, *op. cit.*, 1951, p. 170-175.
47. Voir les exemples d'abus commis par les recteurs de l'hôpital de Ceyras, ou bien ceux perpétrés par une sœur, laïque, affectée à la desserte de l'hôpital de Lodève (épisodes décrits dans : Appolis, Émile, *op. cit.*, 1951, p. 172-173).
48. Fabre, Albert, *op. cit.*, 1895, p. 92 (mention sans aucune référence) et Appolis, Émile, *op. cit.*, 1951, (Arch. dép. Haute-Garonne, B 1199, f° 1 r°). N'ayant pu consulter ce document, on ignore encore dans quelle circonstance précise a pu se faire la réunion du prieuré à l'Hôpital de la ville de Lodève.
49. 40 setiers de froment, 5 setiers de mélange blé/seigle, 5 setiers d'orge et 15 livres de fromage de Roquefort : Arch. dép. Aveyron, 3 E 18121, registre de l'année 1665 de maître Pierre de Lamyc (1619-1686), notaire royal du Caylar, le Cros, Alajou, diocèse de Lodève, f° 65 v°. Pièce transcrite dans Bergeret, Agnès, Vassal, Vivien, Cervellin, Patrice, *op. cit.*, 2012, p. 91-92, pièce n°9.
50. Cet abbé lozérien agit en tant que précepteur de Nosseran. On ignore dans quelle circonstance il en a reçu la collation.
51. Contrat d'affermé pour le sieur abbé de Coursoules, contre Pierre Serieis de Saint-Michel : Arch. dép. Hérault, 2 E 40 / 180, registre de Joseph Bonafous (1688-1689), f° 178 v°- 179 r°. Voir la transcription de cet acte dans Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 163, annexe I, pièce n°2.
52. Arch. dép. Hérault, sous-série 8 HDT (Hôpital de Lodève).
53. Sur le contenu des premiers contrats (1697-1708) et l'analyse synthétique des affermes du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Vassal, Vivien, *op. cit.*, 2013, p. 36-37 et p. 198-199, annexe II, pièce n°1.
54. Compoix des localités voisines : Arch. dép. Hérault, 91 EDT 1 (Le Cros) ; 278 EDT 1 (Saint-Michel) ; G 1667 (Le Caylar). Compoix diocésain : Arch. dép. Hérault, 142 EDT 88 (aujourd'hui 1 Mi 417 / 2). Cahiers des Biens Nobles du diocèse : Arch. dép. Hérault, 2 E 40 / 556. L'apport de ces documents s'est avéré assez décevant.
55. Arch. dép. Hérault, sous-série 2 E 39 et 2 E 40. La sous-série 2 E 39 (étude de Maître Hébrard) n'était toujours pas communicable en 2013, fait d'autant plus regrettable qu'elle couvre de manière bien plus avantageuse la période XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles que le fonds notarial 2 E 40 (étude de Maître Martin).
56. Voir note *supra*. La fermeture des Archives Départementales de l'Hérault durant une partie de l'année 2012 avait repoussé la consultation de cette sous-série pour l'année 2013.
57. Vente du domaine de *Nozeran* à la veuve Paul Pradel, fermière à Saint-Michel en 1957 : document privé communiqué par Mme Bousquet à Agnès Bergeret.
58. Une Spline est une courbe de Bézier qui peut être façonnée et manipulée en 3 dimensions avec un nombre déterminé de points de contrôle.
59. Le modèle est assimilé à un ensemble de polygones : ce polyèdre est donc décrit par la liste des sommets et des arêtes. Si les polygones sont orientés, on pourra différencier l'extérieur et l'intérieur du modèle.
60. Les images peuvent posséder une quatrième couche, la couche alpha, en plus des trois couches rouge, verte et bleue. Cette couche ne modifie pas les couleurs de l'image et sert dans la plupart des cas à gérer la transparence de l'image, par exemple pour permettre de voir ce qu'il y a derrière l'image.

PUBLICITÉ



Année de parution : 2014

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2014 44-1



Henri MICHEL, In memoriam : Jean Nougaret.

**ARCHÉOLOGIE, PROTOHISTOIRE, ANTIQUITÉ,  
MOYEN ÂGE :**

*Ghislain BAGAN*, avec la collaboration de *Guilhem BEUGNON*, Peuplement protohistorique dans la partie occidentale de la moyenne vallée de l'Hérault entre la fin de l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer (X<sup>e</sup> – II<sup>e</sup> s. avant notre ère) ;

*Michel CHRISTOL*, *Gilbert FÉDIÈRE*, La part du territoire dans la colonie romaine de Béziers : marques sur tuiles et sceaux ;

*Frédéric LOPPE*, avec la collaboration de *Christian DOUILLET*, *Julie LESCURE* et *Jean-François MODAT*, Les abords de l'église Sainte-Eulalie à Montblanc (Hérault) : premières données archéologiques (Antiquité – Époque Contemporaine) ;

*Jean-Claude RICHARD RALITE*, L'atelier du sculpteur Petrus Brunus : de Saint-Gilles (Gard) à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) ? ;

*Agnès BERGERET*, *Patrice CERVELLIN* et *Vivien VASSAL* avec la collaboration de *Noïsette BEC* et *Élisabeth LEFEUVRE*, La chapelle de l'ancien hôpital de Nosseran (Le Cros, Hérault) ;

*Dominique GANIBENC*, La Dragonne : de la métairie au château viticole. Dévolution et évolution d'une propriété à Béziers (1650 – 1925).

**ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE :**

*Marielle ORTIGOSA*, Fontcaude (commune de Juvignac), établissement thermal du XIX<sup>e</sup> siècle ;

*Lisa CALISTE*, Les établissements Fougà (Béziers) à la lumière des archives des dommages de guerre. Construction et reconstruction d'ateliers modèles ;

*Didier PORCER*, L'abbé Gérard Alzieu, prêtre érudit du diocèse de Montpellier au XX<sup>e</sup> siècle.

**COMPTES-RENDUS :**

*Marianne FREYSSINET*, Soutenances de thèses de doctorat César, Flore, Collectionnisme et curiosité à Montpellier, de la Renaissance à l'aube de la Révolution ;

*Rémy PECH*, Stéphane Le Bras, Négoce et négociants en vins dans l'Hérault. Pratiques, influences, trajectoires (1900-1970) ;

*Danielle BERTRAND-FABRE*, Ouvrages : Max Daumas, Un siècle d'histoire à Marsillargues (1814-1914), Nîmes, Lacour, 2011, 2 vol., 533 p. ;

*Fatma ALILATE*, Bèges, Alex, Pech, Jacqueline, Un siècle de spectacles, de divertissements et de plaisirs à Béziers 1860-1960, Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers, 222 p. ;

*Fatma ALILATE*, Abriat, Natacha, Audurier-Cros, Alix, Ganibenc, Dominique, Rodriguez, Lionel, Gustave Fayet. Châteaux, vignobles et mécénat en Languedoc, Éditions Lieux Dits, Collection Focus Patrimoine Languedoc-Roussillon, 140 p., 175 images ;

*Fatma ALILATE*, « Le Musée Fabre, visite privée » ;

*Danielle BERTRAND-FABRE*, Line Fromental, Brins d'enfance, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2009, 224 p. ;

*Philippe LACOMBRADÉ*, Sagnes, Jean, Secondy, Louis, Ils ont parlé à la jeunesse. Discours de distribution des prix (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Jean Jaurès, Paul Valéry, Léon Blum, Jean moulin, Jean de Lattre de Tassigny, Sète Nouvelles Presses du Languedoc, 2013, 229 p. ;

*Sylvain OLIVIER*, L'Hérault dans les Annales du Midi (année 2013).

**INFORMATIONS ET NOTES BRÈVES :**

*Jean-Paul ANDRÉ*, Le péage de Saint-Paul ;

*Lisa CALISTE*, *Sarah LAURENT*, Le four à chaux des Jasses à Valergues ;

*Julien COPPIER*, La Falabrego, société des Méridionaux vivant en Haute-Savoie.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>